

**CITÉ DE
SAINTE-CUNÉGONDE**

Pavage

**30 janvier 1895 -
1er octobre 1896**

P49/A2,5

Montréal 30 Janvier 1875

L.H. Héroult Es
Maire
Cité de St Cuséville de Montréal

Monsieur,

En réponse à la demande que
vous me faisiez ce matin par téléphone, je dois vous
informer que les longuem des rues à St Cuséville
ou il y des voies de traverses seraient les suivantes:

Rue Notre Dame	1993.2"
" St Jacques	1307.3"
" St Antoine	753.0"
Longuem totale	4053.5"

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

vos très obéissant serviteur

J. Guitté Vauvès

Ingénieur en chef de St Cuséville
de Montréal.

Montreal, March 23rd 1895.

F. C. Austin Mfg Co.
Chicago
Ill.

Gentlemen:

Would you be as kind as to let me have your lowest possible quotation for a street sweeper that would be suitable for asphalt paving having 2 or 4 wheels, or in fact a price for both kinds. You have already sent me figures on such but somehow, I cannot find them, and as most probably the parties for whom I am acting would close the matter shortly now, if prices are suitable I hope you will let me have the above at your possible convenience, thereby obliging,

Yours truly
(signed) J. Emile Vanier
by H.

187

Montréal, 2 Avril 1895.

Copie Bureau

À son Honneur le Maire et à
Messieurs les Echevins de la
Cité de Ste. Cécile de Montréal.

Messieurs,

Comme suite à la demande qui m'a été
adressée par M. C. F. Fortin, Greffier de votre
Cité, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint
une copie du "Résumé" des estimés de pavage,
travaux, égouts (contrats Bastien et Valiquette),
exécutés dans votre Cité pendant les années
1892, 1893 et 1894.

Veuillez me croire, Messieurs,
votre très obéissant serviteur,

J. Guite Varier

Ingénieur, Ste. Cécile de Montréal.

190

Copie Bureau

Cité de Ste. Cécile de Montréal.

*Résumé des estimés de passage, trottoirs, égouts.
(Contrats Bastien et Taliquette)*

<u>1892</u>					
Mai	7	1 ^{re} Estime		1 ^{re} 2,100 73	
Juin	15	"	✓	7575 21	
Août	25	"	✓	31.000 00	
Septembre	17	"	✓	25.000 00	
Octobre	5	Estime final (re passage)		14.416 35	
Novembre	30	Extras	✓	272 93	
Novembre	22	Estime re trottoirs	✓	6.132 15	95,867 37.
		<i>Retenu</i>		9905 92	
<u>1893</u>					
Mai	25	Estime		11,510 00	
Août	11	"		22,539 96	
"	"	"		5,364 49	
Septembre	20	"		55,370 67	
Novembre	16	" final		23,515 79	
"	23	Extras		2,398 06	126,798 96
		<i>Retenu</i>		5953 31	
<u>1894</u>					
Août	22	Estime		12,105 00	
Juin	11	"		17,688 95	
Juillet	18	"		37,987 14	
Août	16	"		44,162 74	
Sept	12	"		10,663 05	
Novemb	21	"		35,917 16	
Décembre	4	" final		7,559 96	175,016 05
		<i>Retenu</i>		6274 66	
		Total des estimés			397,757 27
		Total des retenues		22,131 19	

Montréal, 2 Avril 1895

*J. Guite-Vanier
Ingénieur, Ste. Cécile de Montréal.*

189

J. EMILE VANIER
Ingénieur - Civil

ET
Arpenteur - Provincial

BUREAUX :
107, RUE ST-JACQUES.

Copie

*Ménard
De Curieuse*

Montreal, 21 Mai 1895.

405-D

M. Morin, Sec.
St. Cuneigonde de Montreal.

cher Monsieur,

En réponse à la demande que vous me faites aujourd'hui même au sujet des changements qui ont été apportés au niveau des trottoirs situés vis-à-vis la propriété Ménard, au coin sud-ouest des rues Duvernay et Napoléon, lors de la confection des trottoirs permanents à cet endroit, je dois vous dire que ces changements seraient les suivants, le tout basé sur le nivellement qu'on a fait du temps de l'ancien trottoir et de la position qu'occupe le trottoir nouveau actuel à cet endroit, savoir :

- 1° le nouveau trottoir serait deux pouces plus bas à l'encoignure des deux rues en question qu'était l'ancien;
- 2° le nouveau trottoir serait aussi deux pouces plus bas que l'ancien, au bout de la maison Ménard, sur la rue Duvernay;
- 3° enfin, le nouveau trottoir serait au même niveau que l'ancien au bout de la maison sur la rue Napoléon.

Je dois aussi attirer votre attention sur le fait que sur les 4 pouces de solage ordinaires, qui sont maintenant

192

maintenant visibles en-dessous de la pierre à base
de la maison Ménard, deux foyers étaient visibles
au-dessous du vieux trottoir d'autrefois; d'ailleurs, il
est encore facile actuellement de s'en apercevoir
en examinant attentivement la couleur de la
maçonnerie autrefois exposée et celle qui a été
exposée en plus par la position du trottoir en
asphalte nouveau.

Mon petit plan de la maison en question
suivra de près.

J'ai l'honneur d'être, cher Monsieur,
Votre très obéissant serviteur.
(signé) J. Emile Vanier.
Ingénieur de la Cité de la Région de Montréal.

191

P49/A2,5



Montréal, 18 Juillet 1895.

Messieurs le Maire et à
Messieurs les Conseillers de la
Cité de St. Laurent de Montréal.

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport que vous pouvez
payer à M. Narcisse Moreau, Contracteur, la somme
de huit cent dollars (800⁰⁰) pour la construction de
l'égoût de la rue Tracy.

L'estime final des ouvrages d'égoût exécutés
sur la rue Tracy par M. N. Moreau, suivra de près.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre obéissant serviteur,

Ingénieur. Cité de St. Laurent.

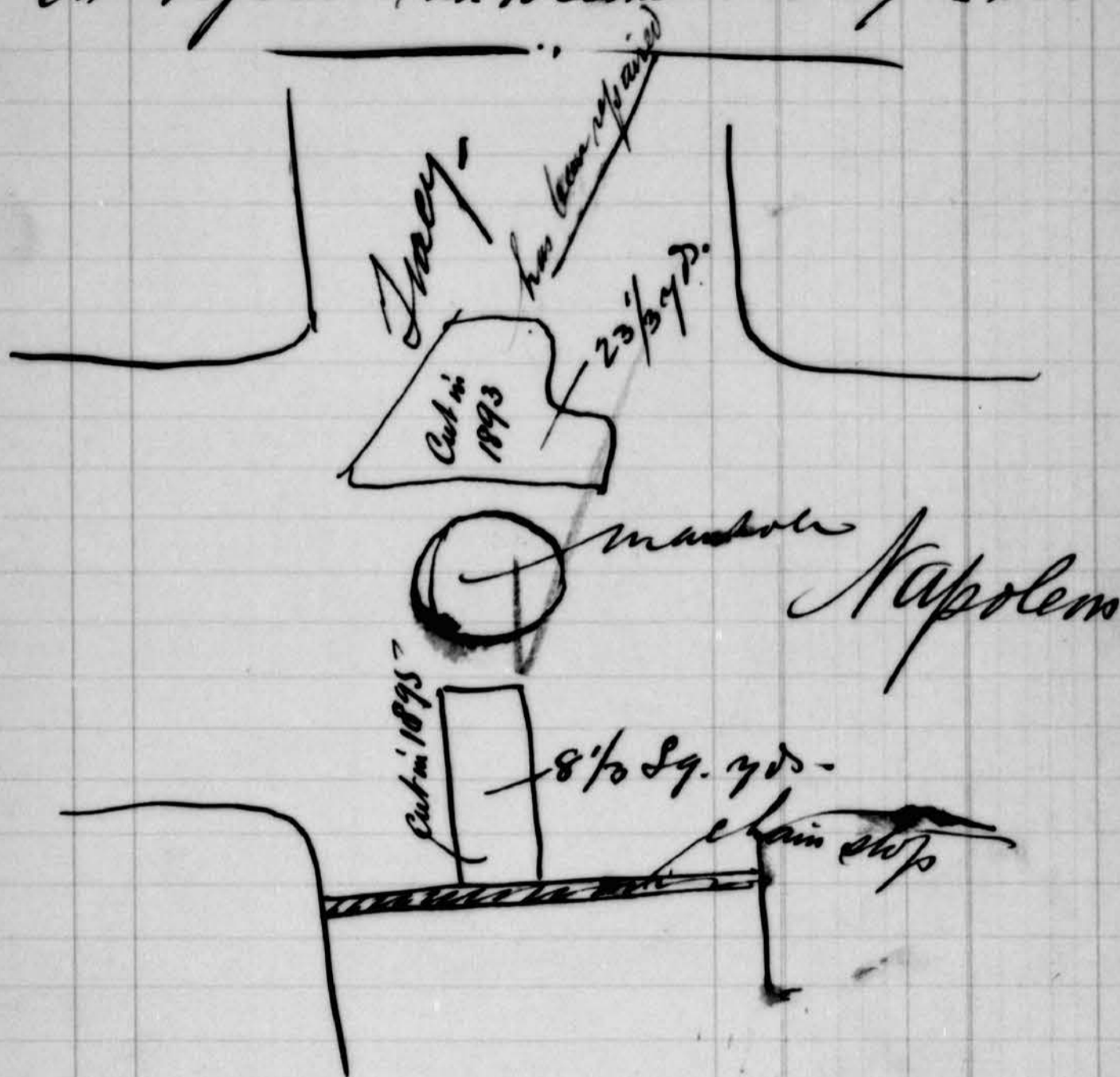
M. Moreau Cont.
rue des Sœurs, 368
St. Laurent

193

Montreal July 29th 1895-

— St. Cunejonde paving —

Measurements of the shaft cut by American
on Napoleon St. to connect traces of sewer —



194

P49/A2,5

0 8

1 2 3 4 5 6 7 8

Montréal, 30 Juillet 1895.

V. Meunier, Ecr.
Contracteur
368, rue des Seigneurs.

Cher Monsieur,

Malgré de nombreuses recherches, il m'a été impossible de me procurer une copie de votre contrat avec la Corporation de St. Cuthbert, pour l'égoût de la rue Tracy.

Veuillez donc s.v.p. en faire tirer une et me l'envoyer afin que je puisse terminer votre compte au plus tôt.

Bien dévoué,

Ingenieur, St. de St. Cuthbert.

195-

Montréal 5 avr 1895

à son Honneur le Maire
et à Messrs. les Échevins de
la Cité de Montréal de
Montréal,

Messieurs,

Je ai l'honneur de vous transmettre
l'estime final de l'impôt de la rue Tracy dont les
ouvrages ont été exécutés par M. de La Roche & Monseau
en vertu d'un contrat du 18 Juillet 1893.

Je vous prie de vouloir bien, M. le Maire, la réclamation de M. de
La Roche & Monseau pour donner après avoir pourvu, à la suite
y avait il, lors de la suspension des travaux par ord.
de la Com dans l'affaire Préfontaine.

Je n'ai pas fait en considération cette question de
donner après représentée par les citoyens L. de
de la réclamation des entrepreneurs, comme plus ?

~~La réclamation mentionnée~~

L'item A de la réclamation n'a pas raison d'être,
les ouvrages réclamés par cet item n'ayant pas été exécutés.

La balance qui se trouve en ces M. de La Roche & Monseau
de cette question de donner après, si donner après il y
a, sans des trois cent cinquante francs et
cent centimètres (350⁰⁰).

Je ai l'honneur d'être M. de La Roche & Monseau
Votres très obéissants serviteurs

Émile Vanier

Ingénieur de la Cité de Montréal de M. de La Roche & Monseau

47.00
60.00
122.95
37.96
199 257.31

Estime final de l'efait de la
Rue 1^{re} ceg

Contract Parker - Monau
1893-95

195 veps d'efait en busye de 3' x 2'
sur aut contract du 18 juillet 1893 @ 5^{ts} = \$1677.00
196 veps de "caudle" @ 1^{ts} = 243.75

A deduire

Orde de paiement du 25 juillet 1893 = \$524.46
" " " " 18 " 1895 = 800.00

195 laquende tuyau de fer tranche
dans la hanchee del'ancien
efait, port d'efait contract Coors 3.90 136.36
552.39

A de d'uire, sal au de l'inspection

11 Journées en 1893 @ 2^{ts} = 22.00
10 " " 1895 (du 24 juin au 4 juillet) @ 2^{ts} = 20.00 42.00

A de d'uire

Pos age de 16 pousoirs St George, lesquels
devaient être faits par les Contre-maîtres
et Monau, mais dont 2 ont été faits
par M. de. de. Bastien Valiquette et les
deux autres supprimés - @ 15^{ts} = 60.00

31^{ts} veps de parage au asphalte repaie
à la rue Napoléon @ 3.90^{ts} = 122.35

8.164 veps de do - do - a la
rue Suel @ 3.90^{ts} = 32.96 215.31

Balancé due \$ 325.08
aux entrepreneurs

Montreal 5 Aout 1895

J. Linte Vassier
Ingénieur St. C. de M.

198

Montreal, July 25th - 1895

St. Louis de Saver
- Parker & Moreau Contract -
- Tracy Street -

195 Yds. of sewer @ 8⁶⁰ \$167.00
195 " " cradls. @ 1²⁵ 243.75 - \$1920.75

Less -
Paid on July 25th - 1893 = 534.46
" " " 18 - 1895 = 800.00

195 Length of tile pipe @ 0.02 3.90 1338.36
582.39

Less Inspection.

1893 - 11 days @ 2⁰⁰ 22.00
1895 from the 24 June to 4 July 1895 @ 2⁰⁰ 20.00 \$42.00
~~Balance forward~~ \$540.39

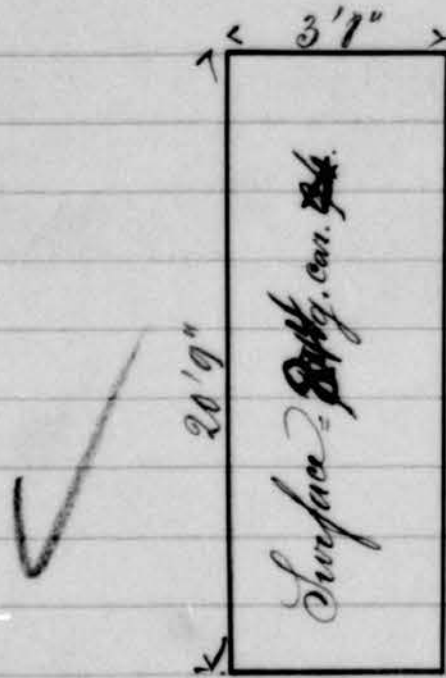
Less 2 gullies laid by Buckton
& Valiquette & 2 not put in @ 30⁰⁰ 60.00

Less 31 1/3 yds. of asphalt paving
on Napoleon St. @ 3.90 122.25

Less 8.44 Sq. yds. of asphalt
paving on Vine St. @ 3.90 32.96 255.31
Balance due 325.08

197

Tranche en asphalte coupé par N. Moreau lors
de la réparation de l'égout de la rue Tracy
à St. Cuthbert.



196

P49/A2,5



Correspondance

Montreal 14 aout 1895

a son Honneur le Maire
et à M. M. les Echevins de la
Cité de la Corporation de
Montreal

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport
que j'ai visité minutieusement la propriété de
M. Pierre Beauchemin N° 313 Rue Richelieu
et que j'y ai constaté que le nouveau trottoir
en asphalte y est plus large que
l'ancien trottoir de bois en aucune en-
droit.

Je dois aussi vous faire rapport M. M.
que le fait d'avoir changé la position du trottoir
suggéré n'a en aucun façon en aucune ma-
nière la propriété de M. Beauchemin.

J'ai l'honneur d'être, Mess.
Votre très obéissant serviteur
Guite Vanier
Ingénieur de la Cité de Montreal
P. L. de M.

237

Montréal, 20 Août 1895.

Copie

A son Honneur le Maire
et à Messieurs les Échevins de la Cité de
St. Cénégonde de Montréal.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint un croquis
indiquant certains travaux d'endiguement qu'il serait oppor-
-tun d'exécuter sous le plus court délai possible, afin d'empêcher
que quantités de débris organiques charriés par la
Rivière St Pierre n'aillent plus longtemps flotter vers la
prise d'eau de l'aqueduc qui vous alimente, comme cela
a lieu maintenant où l'eau du fleuve St Laurent à cet endroit
est extraordinairement basse. Vous remarquerez sur le
croquis ci-joint, qu'en haut de l'embouchure de la petite
Rivière St Pierre, il y a un égout construit par la
Municipalité de Verdun, qui décharge à cet endroit. Le
projet d'endiguement composé des tronçons A et B, s'il était
construit en entier détournerait non seulement la décharge
de la Rivière St Pierre, mais encore celle de l'égout
de Verdun, ce serait certainement ce qu'il y aurait de
plus désirable. Les tronçons B. et C. ne détourneraient que
la décharge de la Rivière St Pierre.

Maintenant, Messieurs, les travaux d'endiguement
en question n'auraient pas besoin d'être à plus de 1 à
2 pieds au-dessus du niveau actuel des eaux car il ne
faut pas oublier que lorsque l'eau est un peu plus
haute à cet endroit dans le fleuve, le courant de la
décharge de la Rivière St Pierre se dirige en bas de
la prise d'eau de l'aqueduc, tandis qu'aujourd'hui,

239

comme je l'ai dit plus haut, elle tend à aller prendre le chenal où se trouve la prise d'eau en question.

Les travaux d'endiguement qu'on ne peut songer à faire en "crib work", ce qui aurait un caractère de permanence des plus prononcés, parce que le coût en serait trop élevé, pourraient être faits en pierre et terre mélangés afin d'empêcher qu'ils ne soient lavés aux hautes eaux du printemps.

Les tronçons A et B comprendraient la mise en place de 4000 yd. cubes de terrassement de la qualité susdite; et l'ensemble des tronçons A et C comporterait l'établissement de 2000 yd. cubes d'établissement d'endigé. L'évaluation serait au maximum de 1 dollar la verge cube.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
votre très obéissant serviteur.

(signé) J. Emile Vanier.

Ing. de la Cité de Ste Cunegonde

238

Copie

Montréal, 9 Septembre 1895.

C. F. Fortier, Ecr.,
Greffier de la Cité de
St. Cunegonde de Montréal.

cher Monsieur,

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire
passer à votre Bureau les contracteurs qui désireraient
examiner les plans, profils et devis des égouts projetés
sur les rues Souvenir et Calumet.

Votre obéissant serviteur,
(signé) J. Emile Tamier
p. l. b. d.

Ingénieur de la Cité de St. Cunegonde de M.

✓

207

CITE DE STE. CUNEGONDE DE MONTREAL.

SOUSSION POUR EGOUT A CONSTRUIRE
RUE SOUVENIR ET AVENUE DU PACIFIQUE.

A Son Honneur le Maire et à
Messieurs les Echevins de la
Cité de Ste. Cunégonde de Montréal.

Messieurs:-

soussigné , vous propos de faire et parfaire
les travaux d'égout et puisards demandés sur les rues Souvenir
et Pacifique, selon les plans et devis préparés par votre
Ingénieur J. Emile Vanier, Ecr., et ce, à son entière satisfac-
tion et dans les délais accordés, au prix en bloc de

§

MONTREAL, 11 Septembre 1895.

CONTRACTEUR.

ADDRESSE.

209

P49/A2,5

1 8

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

Copie

SOUSSIONS DEVANT ETRE DEPOSEES.

LE 11 SEPTEMBRE 1895.

à 6 HEURES P.M., AU BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE DE Ste. CUNEGONDE.

-de-

MONTREAL

DEVIS GENERAL DES TRAVAUX.

-de-

-CONSTRUCTION DES EGOUTS-

REQUIS PAR LA CITE DE Ste. CUNEGONDE DE MONTREAL.

SUR LES RUES SOUVENIR ET CALUMET.

OUVRAGES A
EXECUTER.

10. L'Entrepreneur devra construire, les égouts en brique mentionnés dans la soumission ci-jointe, que la cité de Ste. Cunégonde de Montréal pourra exiger qu'il construise. L'Ingénieur de la Cité donnera à l'Entrepreneur, en temps opportun, avis par écrit de la partie de rue où il doit construire un égout; les sections longitudinales désignent les profondeurs auxquelles les égouts seront construits; les sections transversales montrent la grandeur et la forme des égouts et des briques employées dans la construction des dits égouts. L'Entrepreneur devra en outre fournir et poser à ses frais et les relier au canal principal six puisards en fonte St. George (de 6'6" de hauteur) le tout suivant les instructions qui seront données en temps voulu par le soussigné.

20.

222

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

L'ENTREPRENEUR FOURNIRA TOUS LES MATERIAUX &C. 20. L'Entrepreneur fournira tous les matériaux, outillage, main-d'œuvre, etc, dont il aura besoin pour mener l'ouvrage à bonne fin.-

TRANCHÉES FAITES A LA DISCRETION DE L'INGENIEUR. 30. L'Ingénieur indiquera la longueur des tranchées à faire à la fois sur chaque rue; les tuyaux en tuile, la brique et la pierre trouvés dans les dites tranchées appartiendront à la ville; et seront charroyés et déposés en temps, lieu et mode prescrits, de temps en temps par l'Ingénieur pour vu que tel endroit de dépôt soit en dedans des bornes de la Cité et à pas plus d'un mille de distance du lieu de déblai, tout excédent de déblai jugé, par l'Ingénieur, comme inutile au remblai des tranchées sera charroyé et déposé en dedans des bornes de la Cité, en temps, lieu, et mode jugés convenables par l'Ingenieur. Les pavés, macadam, ou pierre concassée seront mis avec soin sur un des cotés de la tranchée, sans qu'on y mêle aucunement de terre; ils seront remplacés soigneusement sur la surface de la tranchée quand le remplissage en aura été fait convenablement.

PAVAGE A REPLACER SUR LA TRANCHEE.

SIGNIFICATION DU MOT TRANCHEE. 40. Le mot "EXCAVATION" dans le contrat et devis comprendra toutes les matières naturelles, terres fondations de murs et tout autre matériel enlevé dans le cours des travaux pour lesquels on a établi ci-après des clauses spéciales.

ETAYEMENT DES PAROIS DE LA TRANCHEE. 50. Les parois de la tranchée seront soutenues par une charpente assez forte pour empêcher l'éboulement de la terre sur toute son étendue; l'Entrepreneur sera tenu strictement responsable de tous les dommages qui pourraient en résulter.

221

BOIS D'ETAYEMENT ABANDONNE DANS LES FOUILLES. 60. Quand L'Ingénieur l'exigera, le bois servant à étançonner sera laissé et enterré dans la tranchée et l'Entrepreneur en recevra la rémunération qui sera établie par le dit Ingénieur.

EPUISEMENT DANS LES TRANCHEES. 70. L'Entrepreneur devra à ses propres frais, enlever par des moyens convenables l'eau qui pourrait se trouver dans l'excavation; soit de l'égout principal ou ses accessoires; il devra faire des rigoles, et toute autre chose nécessaire pour tenir l'excavation à sec pendant toute la durée des travaux.

SABLE MOUVANT CHARPENTES, RADIERS. 80. Dans le cas où le terrain se composerait de sable mouvant ou autre matière dangereuse et sans consistance, les travaux devront être poussés sans interruption, le jour et la nuit; pour tous les égouts en brique, le radier en brique devra reposer sur une charpente (CRADLE) faite en planches de pin saines, étroites, placées l'une contre l'autre, elles seront cerclées en fer, le tout conformément aux ordres et dessins de l'ingénieur et quand il le jugera nécessaire; L'Entrepreneur recevra pour telle charpente la somme de \$1.25, par verge linéaire dans les égouts de 3' x 2', en sus de son prix de soumission par verge courante de l'égout.

RADIERS EN TUILE (INVERTS) 90. Tous les égouts de dimensions de 3' x 2' auront leurs radiers construits en terre cuite vitrifiée de première classe suivant plans et conformément au modèle déposé au bureau de l'Ingénieur. Ces radiers seront posés sur une planche de la manière ordinairement suivie à Montréal.

ROC.

10. Quand l'égout devra passer à travers le roc, l'ingénieur pourra exiger qu'une excavation soit faite à une profondeur de neuf pouces au-dessous du niveau de la forme de l'égout, et les radiers seront bien assis sur une couche de glaise ou autre matière convenable, la dite glaise devant supporter les murs latéraux jusqu'à une hauteur de six pouces au-dessus du radier de l'égout.

EXCEDENT DE DEBLAI.

11. L'excédent de déblai dans le roc et la terre sera payé au prix fixé dans les clauses II & 12 du présent devis.

PRIX DE L'ASSISE EN GLAISE.

12. Une allocation additionnelle de \$0.75, par verge linéaire sera accordée à l'entrepreneur pour les égouts ayant un radier à assise en glaise (sec 10).

CAILLOUX.

13. Quand l'ingénieur jugera à propos de faire miner le roc solide ou les cailloux mesurant plus d'un tiers de verge cube, une allocation additionnelle sera accordée à l'Entrepreneur pour tel ouvrage; de \$3.00; pour chaque verge cubique enlevée et mesurée en place.

EXCAVATION DANS LE ROC.

14. Le roc sera creusé sur une largeur de trois pouces de chaque côté de l'ouvrage fini, et il devra avoir un talus de deux pouces au pied, c'est-à-dire un pouce de chaque côté. Les cailloux ou pierre de dimensions, ou les matières tendres qu'on pourra détacher avec le pic ne seront considérés ni mesurés comme étant du roc.

DEBLAI DU ROC POUR MESURAGE.

15. Toutes les fois qu'on rencontrera du roc solide en faisant la tranchée, la terre devra en être déblayée par section de pas moins de cinquante pieds on en donnera

avis

219

avis par écrit à l'Ingénieur afin qu'il en mesure les dimensions; aucun travaux de mine exécutés dans le roc avant que le mesurage de tel roc ait été fait, ne feront partie des estimations ou allocations accordées à l'Entrepreneur.

BREQUE. 16. La brique biseautée sera fournie par l'Entrepreneur et rendue sur les lieux à ses propres frais. Il en sera de même pour la brique carrée.

QUALITE DE LA BRIQUE. 17. Aucune brique ne sera employée si elle n'est saine, bien faite, entière et bien cuite, dure de part en part.

JOINTS A PLEIN MORTIER. 18. Chaque brique sera posée sur une pleine couche de mortier de ciment appliquée sur le fond et le bout de la brique, en même temps.

LIAISONS. 19. L'ouvrage en brique devra être bien lié, les joints bien foulés et en aucun cas de plus qu'un quart de pouce d'épaisseur.

CIMENT 20. Le ciment employé sera le ciment "JOHNSON" ou tout autre de qualité approuvée par l'Ingénieur et la force tensile - de tel ciment pur tenu dans l'eau pendant sept jours, ne devra pas être moindre que de 250 lbs. au pouce carré. L'ingénieur pourra en faire l'essai du moment qu'il sera livré sur les lieux; le dit ciment sera gardé au sec et en aussi bonne condition que lors de sa livraison, jusqu'à ce qu'il soit employé et l'entrepreneur sera responsable des frais d'essai. Les frais d'essais de tels ciments devant être faits par le soussigné aux frais du contracteur.

2/8

GACHAGE DE
CIMENT

21. Le ciment sera gâché seulement à mesure qu'on en aura besoin sous la surveillance de l'Ingénieur ou de son représentant et à sa satisfaction; et tout ciment gâché et non employé, midi ou soir ou qui resterait une heure sans être employé sera rejeté.

CONSTRUCTION ET
FORME DE LA
VOUTE.

22. La voute de l'égout sera élevée sur des cintres bien faits et le couronnement en sera bien fermé par des clefs de voute en plein mortier de ciment. L'extrados de l'arc recevra une bonne couche de mortier de ciment d'au moins un quart de pouce d'épaisseur, et les cintres ne seront pas enlevés de l'égout avant que la voute ne soit bien recouverte par les terres de remplissage sur au moins 1'-6" de hauteur.

CLOISONS TER-
MINALES.

23. L'extrémité de l'égout sera toujours construite en mur de 8 pouces, et aucune rémunération additionnelle ne sera payée à l'entrepreneur pour ce travail.

TUYAUX DE
VENTILATION

24. Les tuyaux servant aux travaux seront en argile vitrifiée, parfaitement sains et sans aucun défaut; d'une longueur d'au moins trois pieds et de la qualité connue sous le nom de tuyaux de St. Jean. Ils devront être bien cuits de part en part, et bien glacés sur toute leur étendue à l'intérieur comme à l'extérieur.

ASSISE DES
TUYAUX DE
GRES.

25. Les tuyaux de grès devront reposer sur une assise solide dans la tranchée; aucune pression ne devra être exercée sur les bouts d'emboîtement et chaque tuyau aura une assise de qualité uniforme sur toute son étendue.

LIAISON DES
TUYAUX DE
GRES.

26. La liaison des tuyaux de grès se fera à joints concentriques, composée d'abord d'étoupe goudronnée et

insérée

217

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

insérée de force dans l'emboîtement du tuyau avec un outil de calfat, et ensuite de mortier de ciment pur; on aura soin qu'il ne s'en introduise pas en dedans du tuyau.

REGARDS D'EGOUTS 27. (MANHOLES).

L'Entrepreneur construira des regards d'égouts aux endroits qui lui seront désignés et montrés aux profils, l'entrepreneur fournira les couvercles, modèle de Montréal, et sera tenu de les poser et pour cela il recevra le prix stipulé dans sa soumission en bloc laquelle doit comprendre tous les frais de regards etc.etc.

JONCTIONS AUX EGOUTS COLLECTEURS. 28.

Les jonctions opérées avec les autres égouts existants seront faites sans frais extra; le prix accordé devant couvrir le coût des dites jonctions, le tout suivant les plans détaillés à cet effet. Il en sera de même avec la ~~chambrée~~ ventilateur du culvert du chemin de fer du Pacifique ~~ou la~~ jonction devra être faite sans frais extras.

AUX EGOUTS DEJA EXISTANTS

29. Les raccords avec les égouts en brique ou en tuyaux ordonnés par l'ingénieur seront faits avec tous les égouts déjà existants à mesure que l'ouvrage avancera.

BRANCHEMENTS A FAIRE DANS LES EGOUTS EN BRIQUE.

30. Dans les égouts en brique, l'entrepreneur posera partout où il y aura des branchements particuliers des tuiles de grès de 9 pouces de diamètre bien reliées à l'égout principal; (BEVEL COLLARS) afin d'opérer le raccordement de ces branchements avec le nouvel égout. Tous les frais de raccordements des branchements aux maisons sont à la charge de l'entrepreneur.

216

REMBLAI.

31. La tranchée sera bien remplie, la terre remise en place convenablement et bien foulée par couches d'un pied à la fois sur toute l'étendue de l'excavation, à mesure que l'ouvrage avancera et qu'une section ou partie d'égout sera terminée, et tel que l'ordonnera l'Ingénieur.

DEPOT DE MATERIAUX.

32. L'entrepreneur devra déposer la terre et toute autre matière enlevée de la tranchée, ainsi que ses matériaux, de manière à ne nuire en rien à la circulation sur la voie publique.

EAU.

33. L'entrepreneur devra payer l'eau qu'il emploiera, suivant le tarif ordinaire.

ETAYEMENT, GARDIENNAGE, CLOTURES, DOMMAGES, ETC.

34. L'entrepreneur devra à ses propres frais, étançonner, protéger, soutenir, changer, détourner, rétablir et remettre en bon état, au besoin tous les tuyaux à l'eau ou au gaz, égouts, bâtisses, clôtures ou autres qui auraient été endommagés ou dérangés durant le cours des travaux; il devra de même établir une barrière suffisante, placer des gardiens de nuit et des lumières sur les lieux, afin de prévenir les accidents; et il sera responsable de tout dommage ou accident qui pourrait arriver durant l'exécution de son entreprise.

NIVEAUX & ALIGNEMENTS. A SUIVRE.

35. L'Ingénieur établira les niveaux et alignements et l'entrepreneur sera obligé de construire chaque partie d'égout en stricte conformité aux niveaux et alignements entre les points désignés .

EXTRAS.

36. L'Entrepreneur devra obtenir de l'Ingénieur de la ville un ordre écrit avant de commencer aucun ouvrage pour

215

pour lequel il exigera une allocation additionnelle, et aucune réclamation à cet effet ne sera prise en considération à moins que l'entrepreneur ne produise tel ordre écrit mentionnant le prix auquel tel ouvrage doit être fait. Il doit être bien compris qu'aucun extra ne sera accordé pour le sable mouvant, terre dure ou autre matière non spécialement mentionnée; on s'en tiendra strictement aux prix fixés et désignés à l'avance.

MESURAGES. 37. Le mesurage des travaux exécutés se fera suivant l'axe de l'égout lors de la préparation des estimés de quinzaine.

TEMPS ACCORDE 38. Deux fois par mois l'Ingénieur fera l'évaluation des travaux exécutés, une déduction de 15 pour cent sera faite et retenue en garantie jusqu'à ce que l'ouvrage soit reçu par la Cité sur certificat de l'Ingénieur, et jusque là, L'Entrepreneur sera tenu d'en prendre soin de toute manière..

RESPONSABILITE 39. Tout l'ouvrage mentionné au contrat devra être bien exécuté suivant la lettre et l'esprit de ce devis à la satisfaction de l'Ingénieur et complété au temps fixé lors de la signature du dit contrat, c'est le ou avant le 1er. Nov. 1895.

OUVRIERS. 40. L'Entrepreneur n'emploiera que des ouvriers compétents et lorsque l'Ingénieur l'en avertira par écrit il devra renvoyer de son service et ne plus employer d'avantage sur ces mêmes travaux, tout homme qui dans l'opinion de l'Ingénieur, n'est pas propre à remplir la tâche qui lui est assignée.

214

41

SI L'OUVRAGE VA-
VANCE PAS A UGRÉ
DE L'INGÉ-
NIEUR.

41. Si l'Ingénieur n'est pas satisfait de la manière dont les travaux avancent, il aura le droit, en donnant 24 heures d'avis à l'Entrepreneur par écrit, soit d'y employer d'autres personnes, d'acheter les matériaux nécessaires, etc, de pousser les travaux à volonté et d'en porter les frais au débit de l'Entrepreneur; ou de retirer l'ouvrage des mains de l'Entrepreneur et de le faire faire aux frais de celui-ci.

L'ENTREPRENEUR
NE DOIT PAS
TRANSPORTER
SON CONTRAT.

42. L'Entrepreneur ne pourra ni transporter ni donner en sous-mains cette entreprise, en tout ou en partie, à aucune autre personne, mais devra employer ses propres agents, contre-maitres et ouvriers dont il payera les salaires de ses propres deniers.

L'ENTREPRENEUR
DOIT ENLEVER
LES MATERIAUX
DE MAUVAISE
QUALITE.

43. Si L'Ingénieur de la Cité trouve que les matériaux amenés sur les lieux sont mauvais ou de qualité inférieure, les dits matériaux ne seront pas employés mais devront être éloignés de suite par l'Entrepreneur. Si ce dernier refuse ou néglige d'enlever tels briques ou matériaux rebutés, l'Ingénieur pourra en donnant 24 heures d'avis par écrit à l'Entrepreneur faire enlever tels briques ou matériaux à tel ou tel endroit et en la manière qu'il lui plaira et toutes dépenses encourues par ce travail seront déduites sur toute somme ou sommes dues ou à être dues à l'Entrepreneur sur la présente entreprise ou toute autre entreprise qu'il pourrait avoir avec la Cité de Ste. Cunégonde de Montréal.

TRAVAUX
DEFECTUEUX.

44. Si l'Entrepreneur ou ses Agents contremaitres ou ouvriers exécutaient quelque ouvrage d'une manière inhabile et imparfaite, aussitôt que la remarque leur en

aura

213

aura été faite par l'Ingénieur, tel ouvrage devra être défait, changé, démoli ou enlevé et refait aux dépens de l'Entrepreneur.

OUVRAGE MAL
EXECUTE A ETRE
REFAIT PAR
L'ENTREPREN-
EUR.

45. Au cas où l'Entrepreneur ou ses Agents, contre-maitres ou ouvriers refuseraient ou négligeraient de défaire, changer, démolir ou enlever tout ouvrage mal fait, quand l'Ingénieur leur en aura donné l'ordre, ce dernier aura plein droit et est par les présentes autorisé à employer les hommes, matériaux et outillage qu'il lui plaira, à leur place; tous les frais encourus à ce sujet seront à la charge de l'Entrepreneur, et seront retenus sur toute somme ou sommes qui lui sont ou seront dues pour la présente entreprise ou toute autre entreprise qu'il pourrait avoir avec la Cité de Dte Cunégonde de Montréal, ou seront recouverts d'autre manière.

L'ENTREPRENEUR
EMPLOIERA UN
CONTRE-MAITRE
SUR CHAQUE
CHANTIER.

46. L'Entrepreneur placera à ses dépens un contre-maitre sur chaque ouvrage pour donner aux ouvriers les instructions nécessaires et voir à ce que l'ouvrage soit solide et bien fait.

L'ENTREPRENEUR
PAIERA LES
FRAIS
D'INSPECTION.

47. L'Entrepreneur aura à payer inspecteur d'égouts nommé par l'Ingénieur au taux de \$2.00, par jour dimanches et jours de fête publique exceptés, depuis le jour où les travaux commenceront jusqu'à leur parachèvement à la satisfaction de l'Ingénieur qui alors pourra relever l'Inspecteurs de ses fonctions.

HONORAIRES DES
NOTAIRES.

48. Les frais de Notaires et honoraires pour la préparation et deux copies du présent marché seront à la charge de l'Entrepreneur; copies de l'acte devant

être

212

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

être gardées comme référence au bureau de l'Ingénieur et à celui du Greffier de la Cité.

SIGNATURE DU MARCHÉ. 49. L'Entrepreneur signera le contrat sous quatre jours après avoir été averti par l'Ingénieur que sa soumission a été acceptée par la Cité de Ste. Cunégonde de Montréal.

COMMENCEMENT DES TRAVAUX. 50. L'ouvrage pourra être commencé sur ^{ou} plusieurs rues à la fois, selon qu'ordonnera l'Ingénieur.

LA DECISION DE L'INGENIEUR SERA FINALE. 51. Tout ouvrage devra être fait, à la satisfaction de l'ingénieur de la Cité dont la décision sur les points en litige sera finale. Le temps pour la complétion de ces travaux sera fixé dans le contrat.

BLANCS DE SOUMISSIONS.

52. Aucune soumission ne sera prise en considération si elle n'est faite sur les formules obtenues au Bureau de l'Ingénieur et accompagnée d'un certificat de dépôt dans une Banque incorporée équivalent au montant de cinq pour cent sur les prix, de soumission; le dit certificat sera confisqué si les soumissionnaires refusent d'accepter l'entreprise qui pourrait leur être accordée aux prix mentionnés dans leur soumission. La Corporation ne s'oblige pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

SIGNIFICATION DE QUELQUES TERMES.

ENTREPRENEUR.

53. Dans l'entreprise et le devis, le mot "ENTREPRENEUR" voudra toujours dire raison sociale, exécuteurs héritiers ou mandataires.

211

RUE. 54. Le mot "RUE" désignera toute rue, square, ruelle ou autre passage ou voie dans la Cité de Ste. Cunégonde de Montréal.

INGENIEUR. Le mot "INGENIEUR" dans le cours de ce devis voudra toujours dire l'Ingénieur en Chef de la Cité de Ste. Cunégonde de Montréal, ou ses représentants.

~~V,
INGENIEUR EN CHEF
DE LA CITE DE STE. CUNEGONDE,
DE MONTREAL.~~

BUREAU 107 RUE ST. JACQUES,

MONTREAL, *7 Sept* 1895.

210

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

DIRECT WESTERN UNION WIRE IN OUR OFFICE.



FACTURERS OF THE
 NEW ERA R. R. BUILDER,
 NEW ERA WAGON GRADER,
 NEW ERA WAGON GRADER,
 NEW ERA DITCHING MACHINE,
 AUSTIN REVERSIBLE ROAD GRADER,
 EARTH PAULING MACHINERY,
 WHEELBARROW SCRAPERS OR PLOWS,
 AUSTIN DUMP WAGON,
 ROCK & GNE CRUSHER,
 REVERSIBLE ROAD MILLER,
 STEEL DRUMS,
 STREET SWEEPERS,
 PATROL OR GARAGE CARTS,
 REPAIR THE LINE OF RAILS &
 CONTROL THE HOLES IN RAILS
 POINTS WITHIN THE LINE OF RAILS
 PREVENTING FURTHER IN
 THE LINE FOR THE PURPOSE OF
 SAVING FUEL, OIL,
 & GAS.

J. E. Vanier

C H J

OUR LEADING GOODS ARE PROTECTED BY NEARLY TWO HUNDRED PATENTS, EMBRACING EVERY COUNTRY OF IMPORTANCE IN THE WORLD.

Chicago: Ill. U.S.A. Sept. 9, 1895

189

Mr. J. E. Vanier,
 Imperial Building,
 Montreal, Canada.

Dear Sir-

We should be glad to know if your city is going to take up the purchase of a Street sweeper in the near future. We have not heard from you for some time, and would like to know how the matter stands at this time, and what the chances are of doing some business with your people. Your early reply will be appreciated.

Yours very truly,

F. C. Austin Mfg. Co.

207

P49/A2,5

3 2

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

Oct. 30

5

F. C. Austin Esq.
Com. Corporation of Councilmen.
Chicago Ill. U.S.

Dear Sir,

Regarding your inquiry about the question of buying
a pavement sweeper for the City of St. Louis, Mo. of
which I wrote to you some time ago, I regret to have to
say that the Corporation in question has for one made
by a local concrete maker which amounts to a considerable
the purpose. I recommended at the time a machine of
American make but unhappily my recommendation was
not followed. I hope to be more successful on
another occasion and will surely ask you again for
prices.

Thanking you so far for your trouble in answering
my letters,

I remain, dear Sir,
Yours truly

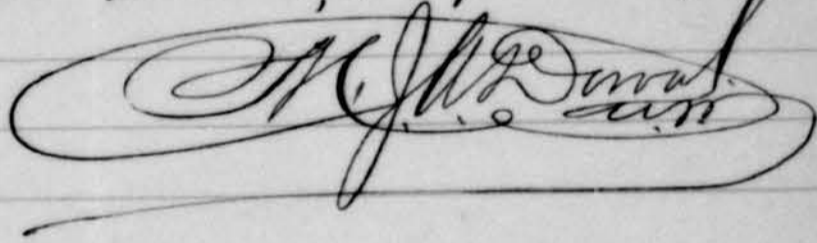
A. C. Davies
Supt. City of St. C. of Mo.

200

Recu de M^r J. Emile Hamier Ingénieur
de la Cité de la Cunicorde de Montréal
1^o Une copie du "Devis général des travaux
de construction d'égouts dans les rues Souvenir et
Avenue du Pacifique"

2^o Un "blue print" montrant le profil des
voies égoutées.

Montréal, 14 Septembre 1895

✓


223

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

Montréal 24 Septembre 1875

M. M. Moreau & Pothier
Contracteurs
Ste Cécile de Montréal

Messieurs,

J'ai l'honneur d'attirer
votre attention sur le fait ^{grave} important que vous
n'avez pas suivi, dans la construction de l'ouvrage
en briques que vous faites maintenant le long du
chemin de fer et la rue du Sacré-Coeur, les niveaux et
profondeurs qui vous ont été indiqués sur le profil
de cet ouvrage et sur le terrain.

Il en résulte des conséquences sérieuses à plusieurs
points, que je vous ai expliqués cet après-midi.
Ce matin et cet après-midi.

Il vous est donné par la présente
d'avoir dans les vingt quatre heures qui vont
suivre à défaire l'ouvrage en briques que
vous avez commencé et de le refaire à la
profondeur voulue indiquée dans votre contrat
avec la Corporation de la Cité de Ste Cécile.

J'espère, Messieurs, que vous vous conformerez
sans délai à l'ordre ci-dessus et que vous
suivrez fidèlement toutes les clauses de
votre marché, sans en excepter une seule.

J'ai l'honneur d'être
votre très obéissant serviteur
J. Guille-Vanier
Ingénieur de la Cité de Ste Cécile
de Montréal

Copie de cette lettre a été
remise personnellement à M. Moreau
à 6 h. p.m. à Ste Cécile
les amovibles n° 568, rue du Sacré-Coeur
à la gare par
Kos-Duriva

224

Montreal 28 Sept. 1895

à M. M. Moreau & Parker
Contracteurs
McGueffonde de Montreal

Messieurs,

Ordre est donné par la
Présente de Construire cette partie de l'épave de
la rue Bonaparte qui va de la rue du Sacré-Coeur
^{l'échange de} à l'épave de Montreal sur la dite rue Bonaparte.
Le tout devant être fait au prorata de votre
prix de soumission contract pour la balance
de vos travaux d'épave et de curage et suivant
les instructions qui vous seront données à cet effet.

J'ai l'honneur d'être M. L.

Votre très obéissant serviteur

J. Guite Vanier
Ingénieur de la Cité de McGueffonde de Montreal

225

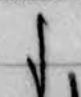
Cité de St. Cuvégonde de Montréal.

Répartition du coût de l'épout de la Rue Tracy
(entre les rues King et Napoléon et continuant vers le Sud)

Noms des Propriétaires de la Rue	Numéros du Cadastre		Front des lots en mètres anglais		Longueur du côté par pied de front	Coût total de la Répartition pour chacun des lots
	Numéros	Subdivision	Pieds	toises		
Côté nord						
J. Trifontaine	2433		33	0	2.12	69 96
"	2434		32	0	2.47	68 34
"	2435		32	01		67 84
"	2436		32	0		66 24
"	2437		32	0		67 84
"	2437A		32	0		66 24
"	2438		32	0		66 24
"	2439		32	0		67 84
"	2440		32	0		66 24
"	2441		32	0		66 24
"	2442		33	0		69 96
James Redfern	2309		30	0		63 60
"	2310		30	0		62 10
"	2311		30	0		63 60
"	2312		30	0		62 10
"	2313		30	00		63 60
"	2314(p.)		22	00		45 24
Côté Sud						
J. Trifontaine	2443(p.)		181	6		384 78
C.W. Stanton	2443(p.)		172	6		305 70
C.W. Stanton	2308(p.)		172	0		304 84
					Longueur totale en pieds de front	5260
						1052

Montréal, Sept 95

204

Préparé par: 

Ingénieur de la Cité de St. Cuvégonde de Montréal.

P49/A2,5

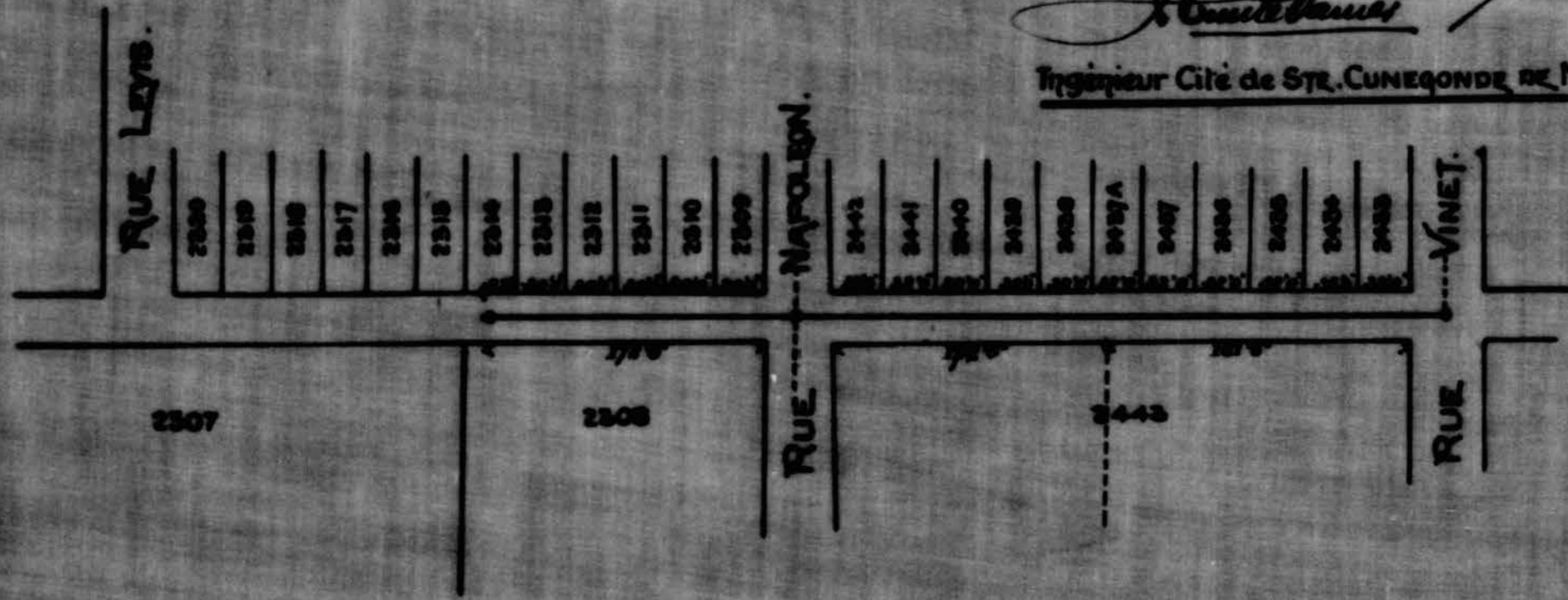
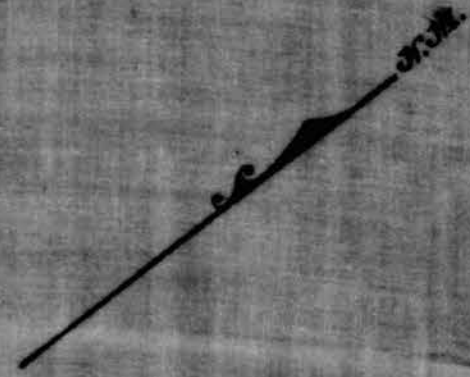


Cité de Ste. Cunégonde
Répartition du coût de l'égout de la
RUE TRACY.

Montréal, 2 Octobre 1896

Préparé par:
J. Guillet

Ingenieur Cité de STE. CUNEGONDE DE MONTREAL.



203



P49/A2,5

Montréal, 2 Octobre 1895

A son Honneur le Maire, et à
Messieurs les Echevins de la
Cité de St. Cécile de Montréal.

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport que le
cout final des travaux d'égout de la rue
Tracy (entre les rues Vint et Napoléon et
continuant vers le sud) a réparti sur les
propriétés de chaque côté de la dite rue
est de ~~2175.75~~ ^{2228.25} frais d'ingénieur compris ^{avec le coût de détail}
Vous trouverez ci-joint, un tableau
complet de répartition ainsi qu'un
plan justificatif.

J'ai l'honneur d'être Messieurs,
Vos très obéissants serviteurs,

(Signé) J. Emile Vanier.

Ingénieur, Cité de St. Cécile de Montréal.

206

Répartition du coût de l'égoût
de la rue Tracy.

Contract Monseau et Carter. 1893-1895.

195 verges d'égoût en briques de 3x2 @ 8 ⁶⁰	1677. 00
195 " de cradles @ 1 ²⁵	243. 75.
39. 77 vg car. de pavage réparé. @ 3 ⁹⁰ / ₁₀₀	155. 30.
Salairé d'un gardien de nuit.	30. 00
Excavation sur la prop. Ward	21. 00
	<hr/> 2126. 05
A sécuriser par travers de la tranchée	3. 90
	<hr/> 2129. 15
Honoraires de l'Ingénieur	106. 10
Montant total à répartir	<hr/> 2228. 25
sur 1052 pds de front des lots desservis par l'égoût soit 2. 12 ^e par pied de front comme répartition	

Préparé par:
(signé) Emile Vanier
Ing. Cité de St. C. de l'É.

Montréal, 2 Octobre 1895.

205

~~202~~

Montreal 2 Oct 190-

Mrs. Moreau Parker
Contractors
St. Ann's of Montreal

Messieurs.

Ordonne vous est donné par la
présente de charbon de 5 pieds le chemin
en briques de laquelle vous êtes partés avec
l'infant qu'on construit actuellement
Sur l'avenue du Pacifique à St. Ann's
de couvrir le tout avec une pierre taillée
& grillage en fer au centre.

J'ai l'honneur d'être M. U.

Votre obéissant serviteur

J. Emile Vaillant

Inf. Cité de St. Ann's

202

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

Seconde de payement

Montréal, 4 Octobre 1895

^{par M. Kavan}
Monsieur le Maire et à
Messieurs les Chevaliers de la
Cité de St. Cyprien de P. M.

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport que
vous pouvez payer à M. M. Kavan et Parker,
contracteurs de l'égoût rue Souvenir et Avenue
Papineau, la somme de cinq cent cinquante
Dollars (550⁰⁰) à compte sur le montant
des travaux en cours d'exécution.

J'en l'honneur d'être, Messieurs,
votre obéissant serviteur,

V

Ingénieur Cité de St. Cyprien de Montréal.

226

Montreal, Octobre 11/95

M. M. Parker & Moreau.
Contracteurs.
St-Cucufonde.

Messieurs.

Je vous prie de vouloir bien ajouter un
autre puisard à ceux compris dans votre contrat,
à un endroit, sur le côté Nord de la rue Souvenir,
que Mr Carmel vous indiquera, près de
l'Avenue Atwater.

✓
Veuillez agréer,
Veuillez agréer,
(Signé) J. Émile Vaivier,
Ingénieur-Chef de St-Cucufonde Montreal

228

2^e copie.

Montréal, 19 Octobre 1895.

A son Honneur le Maire et à
Messieurs les Echevins de la
Cité de St. Cyprien

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport que vous pouvez
payer à M. M. Moreau et Parker Contracteurs de
l'épont rue St-Jovien et Avenue du Pacifique, la
Somme de neuf cents dollars, (900⁰⁰) deuxième
acompte sur le coût des travaux susdits.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Vôtre obéissant serviteur
(signé) J. Emile Carrier.

✓

227

P49/A2,5

4 4

1 2 3 4 5 6 7 8

Montréal, 30 Octobre 1895.

C. F. Parlier, Escr.
Greffier de la Cité
Ste. Anne, 250 de la Montcalm,

Cher Monsieur,

✓
En réponse à la question que vous me faisiez cet après-
midi, au sujet de la réclamation de P. Beauchemin
de la rue Richelieu, je dois vous informer qu'après nouvel
examen de la propriété en litige au commencement
de ce mois-ci en présence de M. Mailleur,
Architecte, que je confirme en tous points le rapport
que j'ai eu l'honneur de vous adresser au sujet de cette
réclamation, en date du 14 Août 1895.

✓
Veuillez me croire, cher Monsieur,

Totalement dévoué
(signé) J. Emile Varin.
J. C. de la Cité.

240

P49/A2,5

4 5

2

4

6

8

Montréal le 11 novembre 1895

à son Honneur le Maire et à
Messieurs les Échevins de la
Cité de Montréal

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport
que sur fonds payés à Messieurs les
Contracteurs, le balancé de trois cent quatre-vingt
six dollars (386⁰⁰) qui leur revient sur les tra-
vaux d'épuration des rues Pacifique & Sourcier qui ils
ont exécutés pour votre Compte dernièrement.

J'ai l'honneur d'être Messieurs
Vos très obéissants serviteurs
G. G. G. G.
Inférieur de la Cité de Montréal

1^{er} Travaux spécifiés au Contrat et dont le prix était de \$1462.50

2^o Travaux additionnels faits et non prévus par le contrat.

190 bords communs de "craie" ——— @ 1²⁵ = \$237.50

7 jours d'épuration en bords avec "craie" pour joints

l'épuration de St. Césaire avec celui de St. Louis

sur la rue Sourcier ——— @ 10⁰⁰ = 70.00

1 jour de travail additionnel avec le contrat = 50.00

5 pds d'excavation du puits en bords du 2^o = 10.00

tenoir du chemin de fer du Pacifique = 6.00 393.50

1 cour. de de puits sur les puits d'égout = 6.00 399.50

Total \$1836.00

à déduire d'ordre de paiement du 4 oct. 95 = 550.00

" " " " " 19 = 900.00

Total 386.00

Note: Les fonds de la Cité de Montréal ont été versés à Messieurs les Contracteurs par le Maire et les Échevins de la Cité de Montréal le 11 novembre 1895.

231

Montreal Nov - 4th 1891

- City of Ste. Genevieve -

- Souvenir St. sewer -

Moreau + Parker (Contractors)


190 yds. of sewer - Contract price		\$1462.50
190 " " Cradles @ \$1.25		237.50
7 yds. of sewer to connect City of Montreal's sewer on eastern portion of Souvenir Street.	@ 10.00 =	70.00
1 1/2 Ho Gully	@ 50.00 =	50.00
5 ft. of brick Chimney on C.P.R. property.	@ 2.00 =	10.00
Stone Cover + man gate	6.00 =	6.00
Total		<u>1836.00</u>

ajouter hon.
did - 7 p. 350

Less		
1 st Estimate 4 oct -	\$550.00	
2 ^d " 19.	900.00	1450.00
Balance due		<u>\$ 386.00</u>

230

Contract-price for Sewer near St. # 1462.50
 190 yds Cradling @ 1.25 — 237.50
 7 yds Sewer @ 10.00 — 70.00
 10½ Cub yds. Rock @ 3.00 — 31.50
 1 Gully ————— 50.00
 5 fut of Brick Chimney @ 2.00 10.00
 Stone Cover & Iron Grate — 6.00
 15 plank Buered in cutt — 3.75
 \$ 1871.25

Recd
 19 Oct 95
 Compt. Sewer & Parks ✓


P49/A2,5



Lebras Pur Contrat

Marcus Parker
rue Souvenir
Ste Cécile

1^o - Un haussément de 5 pieds sur la cheminée,
au commencement de l'ajout le long du
Chemin de fer - avec prise grille au
centre

2^o - Une coupe de 18" - 2" pour
un puits au coin N.E. des rues
Atwater & Souvenir. (pensez également)

3^o - Connexion de l'ajout de la rue
Souvenir (Cité de Montréal) à l'ajout
de l'Avenue Pacifique Ste Cécile
soit 21 pieds = 7 verges

Notes Carmel
qui a surveillé

229

Montréal, 7 Novembre 1895.

C. F. Forcier, Sec.
Percepteur de la taxe Jean
St. Curséonde

Cher Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de bien vouloir me
communiquer les renseignements des ouvertures faites dans
le pavage des rues et trottoirs de votre Cité, par la
Cité Jean, et cela, afin de pouvoir vérifier les
comptes de réparation de M. M. Babin et Valiquette
Contracteurs, pour l'année 1895.

✓
Votr. Bien dévoué
(signé) J. Emile Vanier
ing de la Cité de St. C. de St. C.

243

Quantities of paving brick & sidewalks
in St. Cunegonde
given to Montreal Water & Power Coy.
for to make their etc. for water.

Brick.	363.000
Paving.	75385.71 sq. yd.
Sidewalks.	26950.69. " "

✓

242

P49/A2,5

5

1 2 3 4 5 6 7 8

Date	Quantity	Dimensions	Volume (cu. yds)
Septemb. 19	1 stone	3 x 2 x 2 1/2	= 13.0
" "	1 "	2 1/2 x 3 x 2 1/2	= 18.9
" 20	1 "	2 x 3 x 4	= 24.0
" "	1 "	3 x 3 x 2	= 18
" "	1 "	2 1/2 x 3 x 2	= 15
" "	1 "	2 x 3 x 2 1/2	= 15
" "	4 "	3 x 3 x 2	= 18
" 21	1 "	2 1/2 x 2 1/2 x 3	= 15
" "	1 "	3 x 3 x 3	= 27
" 23	1 "	2 1/2 x 3 x 3	= 22.6
" "	1 "	2 1/2 x 3 x 3	= 22.6
" 27	1 "	2 1/2 x 3 x 3	= 22.6
Octobre 1	1 "	2 1/2 x 3 x 3	= 22.6
" 2	1 "	3 x 3 x 2	= 18.0
" 3	1 "	2 1/2 x 3 x 2 1/2	= 18.9
" 4	1 "	3 x 2 x 2 1/2	= 15.0
Total			284. ou 10 1/2 cub. yds.

St. Cune

(Signé) Ch. Fazio.
Inspecteur.

Reclamation Morneau
remise le 6 Novemb. 95.

A y ajouter 15 mudiens de 13'0" à 0²⁵

241

19 Dec 95

Montréal, 11 Mars

1895

M^{rs} La Corporation de Sabunegonde

Doit à Bastien & Valiquette,

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

Pour réparation du pavage et trottoir en asphalt et chargeable, à la Water Power Company.

Rue	N ^o	Water Power Company					
Vincet	100	1 coupe de 12 ⁶ + 10 de pavage	dommait 13 ³ / ₄ v ⁹	3.90%	54	24	v
"	Bouquet 1	" 7 x 4	" "	3 ¹ / ₄	"	12	15 v
Dominion	18 1	" 15 x 4 ⁶	" "	7 ¹ / ₂	"	29	28 v
"	10 1	" 14 x 4	" "	6 ³ / ₄	"	24	30 v
Napoléon	47 1	" 8 x 9	" "	8	"	31	24 v
Delisle	198 1	" 6 x 7	" "	4 ³ / ₃	"	18	22 v
Albert	619 1	" 11 x 6	" "	7 ¹ / ₃	"	29	29 v
"	Dandon 1	" 8 ⁹ x 3 ⁶	" "	3 ³ / ₄	"	13	45 v
"	Atwater 1	" 8 ² x 14	" "	13 ³ / ₄	"	52	93 v
Quersnel	184 1	" 6 x 4	" "	2 ³ / ₃	"	10	41 v
S ^t Anton	510 1	" 8 x 5 ⁶	" "	4 ³ / ₉	4.30	21	07 v
Albert	Lespinois 1	" 5 ⁶ x 3	" "	1 ⁵ / ₆	3.90%	7	16 v
Dominion	18 1	" 5 ³ x 3 de Trottoir	" "	1 ³ / ₄	2.88%	4	52 v
Notre Dame	3011 1	" 5 x 4	" "	2 ³ / ₉	"	5	75 v
"	3158 ¹ / ₂ 1	" 5 x 4	" "	2 ³ / ₉	"	5	75 v
"	3222 1	" 4 ³ x 4 ⁹	" "	2 ¹ / ₄	"	5	81 v
Richelieu	325 1	" 4 x 6	" "	2 ³ / ₃	"	6	89 v
"	254 1	" 3 ³ x 5	" "	1 ³ / ₄	"	4	52 v
Delisle	227 1	" 6 x 3	" "	2	"	5	17 v
Albert	Dandon 1	" 6 ⁶ x 3 ⁶	" "	2 ¹ / ₂	"	6	46 v
Albert	758 1	" 6 x 2 ⁶	" "	1 ¹ / ₃	"	4	31 v
Quersnel	100 1	" 6 ³ x 3	Entre de cour en pure	2	4.62	9	24 v
Total						\$	362.11

1895

E. L. E.

247

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

Montréal, 11 Mars

1895

M^{de} la Corporation de Steunigonde

Doit à Bastien & Valiquette,

ENTREPRENEURS GENERAUX

Pour réparation des trottoirs en asphalt
Rue n° par les poteaux de télégraphe et Téléphone

Albert	610	1	trou de 2x2	dommait 4 pds
Delisle	2	"	" 2x2	" 8 "
Dominion	2	"	" 2x2	" 8 "
Atwater	117	1	" 3 ⁶ x3 ⁶	" 13 ¹ / ₄ "
Richelieu	334	1	" 2x3	" 6 "
"	340	1	" 2x2	" 4 "
"	320	1	" 2x3	" 6 "
"	318	1	" 2x2	" 4 "
"	376	1	" 2x2	" 4 "
"	310	1	" 2x2	" 4 "
"	306	1	" 2x2	" 4 "
"	292	1	" 2x2	" 4 "
"	288	1	" 2x3	" 6 "
"	284	1	" 2x2	" 4 "
"	280	1	" 3 ⁶ x3 ⁶	" 8 ³ / ₄ "
"	272	1	" 2x2	" 4 "
"	252	1	" 2x2	" 4 "
"	258	1	" 2 ⁶ x2	" 5 "
"	224	1	" 2x3	" 6 "
"	230	1	" 2x2	" 4 "
"	204	1	" 2x2	" 4 "
"	194	1	" 2x2	" 4 "
"	178	1	" 2x2	" 4 "
"	168	1	" 2x2	" 4 "
"	152	1	" 2x2	" 4 "
"	132	1	" 2x2	" 4 "

135 jobs avec 15 ouvrages

@ 258¹/₂

38 78

A.V.C.

246

Montréal, 11 novembre 1895

M. La Corporation de St-Bunigonde

Doit à Bastien & Valiquette,

ENTREPRENEURS GENERAUX

Pour réparation des trottoirs en
rue 6^e asphalt du long des maisons

St-Jacques 1584	1 coupe de 6x1 dormant	6 pds	lemp plate russia
coin St-Vincent & Albert	1 coupe de 40x3	128 "	
"	1 " " 18x1	18 "	
"	1 " " 20x3	60 "	
"	1 " " 20x1	20 "	
Dominion 18	1 " " 22x1	22 "	Avec 2 ans
" 12	1 " " 25x1	25 "	

271 pds ou 30¹/₉ vgs @ 258¹/₂ 77 84 ✓

Reparage des trottoirs en asphalt
pour boites d'arbres

boursoil	7 coupes de 2 ⁶ x2 ³ dormant	39,375 pds
Quessul	1 " " 2x3	6.
Quessul	1 " " 2x2	4.
Vinet	4 " " 2 ⁶ x2 ³	22.5
Vinet	2 " " 2 ⁶ x2 ⁶	12.5
Delisle	6 " " 2 ⁶ x2 ⁶	12.5

96.525 pds ou 10³/₄ vgs @ 258¹/₂ 27 80 ✓

Reparage du trottoir en asphalt
a l'abreuvoir rue Ottawa

1 coupe	7x10 dormant	70 pds
1 "	7x4	28 "

98 pds ou 10³/₄ vgs @ 258¹/₂ 28 15

Reparage des trottoirs en asphalt
aux entrées de cours

Dominion 20	1 morceau 8 ⁶ x5 ⁶ dormant	46 ³ / ₄ pds
10	1 " " 6 ⁶ x5 ⁶	35 ³ / ₄ "

82¹/₂ pds ou 9¹/₆ vgs @ 258¹/₂ 23.70

Montant parti de l'autre cote \$ 157.49

245

Montant Rap \$ 157 49

Entrées de cours faites en

Rue ^{Co} - Blocks Scoria

Dominion 10 1 entrée 8x5⁶ dormant 44 pots

" 2 1 " 8x5⁶ " 44 "

" 20 1 " 7⁶x5⁶ " 41 "

Notre Dame 3158 1 " 8x4 " 32 "

nouveau lot

161 pots ou 17³/₉ vgs @ 462 82 65 ✓

Taillage de la chaîne en pierre

3 entrées rue Dominion @ 100 300 ✓

1 " " Notre Dame @ 150 150 ✓

même que la dernière

nouvelles entrées
nouveau passage

Rue Chapleau 1 morceau 21²+4 dormant 85 pots

ou 9⁴/₉ vgs @ 3.90 36 89 ✓

4 pots de chaîne, etc et reposei @ 25 100 ✓

ajout Moreau + Parkes
intersection

Reparage du parage de la rue
pour la M. S. R. Co,
Rue Notre-Dame

A la switch rue Dominion

1 morceau 7x20 dormant 140 pots ✓

1 " 10x34 340 " ✓

ajoutées nouvelles
des lignes de
dormants

A la switch vis a vis le n° 3767

1 morceau 50x9 dormant 450 " ✓

ajoutées nouvelles

(coin de l'avenue Atwater

1 morceau 20x45 dormant 900 " ✓

1830 pots ou 20³/₃ vgs @ 430 861 43 ✓

Total \$ 1143.96

E.T.C.

Montreal 29 Mars 1895

à Monsieur le Maire et à Messieurs

M. M. les Conseillers Élus de

la Cité de la Corporation de Montréal

Messieurs.

J'ai l'honneur de vous avoir remis
ci-joint, des états détaillés des divers travaux de répa-
rations au paraf des rues et trottoirs ainsi qu'^{des} ouvrages
nouveaux, comme entre de corn^{qui ont été} exécutés par M. le
Bastien Valiquette d'avis le Com. del' Élé des 895,
pour le Compté de votre Corporation.

Le résumé de ces états, serait le suivant, savoir :

- 1^o Ouvrage chargeable à la Corporation, c'est-à-dire
non remboursable par d'autres parties ————— \$282.53 ✓
 - 2^o Ouvrage remboursable à la Cité par divers Cas.
de téléphone, télégraphe et d'éclairage électrique . 38.78 ✓
 - 3^o Ouvrage remboursable à la Cité par la "Montreal
Street Railway Co" 874.31
~~864.43~~
 - 4^o Ouvrage remboursable à la Cité par la "Montreal
Water Works Co" 362.89 ✓
- Total # 1568.31
1565.63

Le tout a été ainsi avisé et signé d'avec les autres ouvrages
de réparation que les Constructeurs ^{étaient} obligés de faire à tous
les ans dans les rues, avenues de votre Cité, suivant les
termes de leur garantie.

L'arrangement de la "Montreal Street Ry Co", votre Corporation
et les constructeurs Bastien Valiquette, intervenant, a aussi

257

1925-95

été reçu et la partie ~~grosso~~ du compte qui concerne la
Cie. est basé sur l'arrangement en question.

Je profite ^{quelques} quasi de l'occasion M. M. pour faire
rappel à votre Conseil que dans le Cours de l'été qui vient
de passer, j'ai écrit à plusieurs reprises le paraf
de vos ^{et de vos} ~~mes~~ et ai indiqué aux Contractans ^{quelques} la répara-
tion qu'ils avaient affaire. Ces M. M. ont exécuté
les ordres que Je leur avais donnés à ma satisfaction.
Les ~~livres~~ de paraf des mes et boutons ^{permanents}
étaient à l'actuel en parfait excellent état.

J'ai l'honneur d'être M. M.

Votre très obéissant serviteur

J. Quint
Ingénieur de la Cie de la Compagnie de Montréal



256

19 Dec. 95

Cité de la Concorde de Montréal

Reparations au pavage des rues et à celui
des trottoirs permanents de la Cité en
1895

Exécutées par M. M. Bouché & Valiquette
pour le compte de la Cité et remboursables
par la Montreal Water & Power Co.

Rue	Traverse	Longueur	Largeur	Surface	Prix
12 Rue Vieux	<u>Traverse de la Rue</u>				
	au N° 100	Cimentée au pavage asphaltique avec béton d'une tranchée creusée pour le service de l'eau, dimensions 12'6" x 10'0" soit 137 1/2 verges carrées, au taux du contrat @ 3.90 [¢]			54 24
	à la banque, do — do — do —	7'0" x 4'0", soit 37 1/2 verges carrées @ "			12 15
20 Rue Dominion					
	au N° 18, do — do — do —	15'0" x 4'6", soit 72 1/2 verges carrées @ "			29 28
	au N° 10, do — do — do —	14'0" x 4'0", soit 67 1/2 verges carrées @ "			24 30
32 Rue Napoleon					
	au N° 47, do — do — do —	8'0" x 9'0", soit 8 verges carrées @ "			31 24
40 Rue Melville					
	au N° 198, do — do — do —	6'0" x 7'0", soit 42 1/2 verges carrées @ "			18 22
50 Rue Albert					
	au N° 619, do — do — do —	11'0" x 6'0", soit 77 1/3 verges carrées @ "			29 24
	chez Davidson do — do — do —	8'9" x 3'6", soit 37 1/2 verges carrées @ "			13 45
	à Orléans do — do — do —	8'9" x 11'0", soit 137 1/2 vg. car. @ "			52 93
60 Rue Quetmel					
	au N° 184, do — do — do —	6'0" x 4'0", soit 27 1/2 vg. car @ "			10 41
		Et reporter			275 51
					245 57

Contant
255

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

19 Dec 95

(2)

Report			\$
7° Rue St Antoine			275 51 ^c
au N° 510 - couverture en pavage asphalt. de			
8'0" x 5'6" soit 4 1/4 vg. carrés	@ 4.30	21 02	
Rue Albert (suite) (à ajouter au 5°)			
en face du courant 8' - 9' - 9' -			
5'6" x 3'0" soit 1 1/2 vg. car.	@ 3.90 1/2	7 16.	27 18
Total.			\$ 303 69 ^d

II. Trottoirs.

Couverture en marbre asphaltique et fondation en béton de tranchée de			
1° Rue Dominion creuser pour le service de l'eau -			
au numéro 18 : couverture d'une tranchée			
de : 5'3" x 3'0" soit 1 3/4 vg. car. au total du	@ 2.50 1/2	4 52	
2° Notre Dame - au numéro 3011			
couverture d'une tranchée de 5'0" x 4'0" - 2 1/4 vg. car.	@ "	5 75.	
au N° 3158 1/2 - couverture d'une tranchée			
de 5'0" x 4'0" = 2 1/4 vg. carrés	@ "	5 75	
au N° 3222 - couverture d'une tranchée de			
4'3" x 4'9" ou 2 1/4 vg. carr.	@ "	5 81.	
3° rue Richelieu.			
au N° 325 - couverture d'une tranchée de			
4'0" x 6'0" ou 2 2/3 vg. carr.	@ "	3 89	
au N° 254 - couverture d'une tranchée de			
3'3" x 5'0" ou 1 3/4 vg. car.	@ "	4 52	
4° Rue Delisle			
au N° 227 - couverture d'une tranchée de			
6'0" x 3'0" ou 2 vg. carr.	@ "	5 17	
5° Rue Albert.			
chez Dandson - couverture d'une tranchée de			
6'6" x 3'6" ou 2 1/2 vg. carr.	@ "	6 46	
au N° 758 - couverture d'une tranchée de			
6'0" x 2'6" ou 1 1/3 vg. car.	@ "	4 31	49 1 8 ^d
Total.			49 18

254

14 Dec 95

(3)

III. Entrées de cour.

Entrées de cour en blocs de terre
avec fondations en béton.

Rue Quetnel.

au N° 100 - ~~couverture~~ zone franchie

de 6'6" x 3'0" au 2/6 au taux
du contrat @ 10.02

Total.

10	02	10	02
10		02	

Résumé:

Réparations au pavage des rues.

303 69

" aux trottoirs

10 11

" aux entrées de cour

10 02

Grand total

362 89



253

19 Dec 95

(4)

Compte de la Commission de Montréal

Reparations aux trottoirs pour avenue
de la Cité en 1895, exécutées par
M. de Bastien Valiquette pour le
Compte de la Cité et remboursables
par les Ctes. de télégraphie, téléphone
et d'éclairage

† Trottoirs

Reparations dans les trottoirs en
mastic asphaltique et fondations en
béton, des dégâts causés par le déplacement des
proteaux de télégraphie, et de
téléphone et d'éclairage.

Rue	N ^o	Dimensions	Surface en pieds
Albion	610	2x2	4 "
Delisle		2x2	8 "
Dominion		2x2	8 "
Atwater	117	3'6" x 3'6"	13 1/4 "
Richelieu	334	2x3	6 "
"	340	2x2	4 "
"	320	2x3	6 "
"	318	2x2	4 "
"	326	2x2	4 "
"	310	2x2	4 "
"	306	2x2	4 "
"	292	2x2	4 "
"	288	2x3	6 "
"	284	2x2	4 "
"	280	2'6" x 3'6"	8 3/4 "
"	272	2x2	4 "
"	252	2x2	4 "
"	258	2'6" x 2'6"	5 "
"	224	2x3	6 "
"	230	2x2	4 "

252

A reporter. 111

19 Dec 95

(5)

	Report	111.pts.
Richelieu (mote) 204	1 2x2	4
" 194	1 2x2	4
" 178	1 2x2	4
" 168	1 2x2	4
" 152	1 2x2	4
" 132	1 2x2	4
	Total.	135 pts.
	on 15 yr car @ 2.5% =	38.78¢

✓

257

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

7 Dec. 95

Cette ville Comptable de Montreal

Reparations diverses faites par M. de la...
M. de la... en 1895, à la
Comptable de la ville par le Comptable
de la ville, au profit des trottoirs
parus... à cause des divers...
le tout... remboursé...
" " " " " "

I. Trottoirs

Reparations dans les trottoirs, en marbre asphaltique
avec fondations en béton, ~~des~~ ^{des} ~~causes~~ ^{causes} par la construction
de nouvelles bâtisses, etc.

(a) Rue St Jacques, N° 1084 - une coupe de 6x1 = 6.00.
Rue St-Jacques et St-Casimir 1 " 40x3 = 120.00
" " " " 18x1 = 18.00
" " " " 20x3 = 60.00
" " " " 20x1 = 20.00
Rue Dominion, N° 18 1 " 22x1 = 22.00.
" " " 12 1 " 25x1 = 25.

Total 271.00 pds car

ou 30 3/4 vq car @ 2.58 1/2

= 77 84.

b) les boîtes d'arbres

Rue Comol. - 7 coupes de 2'6" x 2'3" = 39.3 pds. car.
" Quessel 1 " 2'0" x 3'0" = 6.0 " "
" " 1 " 2'0" x 2'0" = 4.0 " "
" Veriet 4 " 2'6" x 2'3" = 22.5 " "
" " 2 " 2'6" x 2'6" = 12.5 " "
" Delisk 6 " 2'6" x 2'6" = 12.5 " "

37.5

96.8

ou 10 3/4 vq car.

@ 2.58 1/2

27 80

c) l'abreuvoir rétroverse (Atwater)

1 coupe 7x10. = 70 pds.

1 " 7x4. = 28 "

ou 10 1/4 vq car.

@ 2.58 1/2

28 15.

250

133 79

19 Dec 95

d) ~~par~~ les entrées de cours
 Rue Dominion n° 20 - 1 pièce de 8'6" x 5'6" = 46 3/4 pds can.
 " n° 10 1 " 2.6'6" x 5'6" = 35 3/4 " "
 82 1/2 "
 ou 9 1/6 sq. car. @ 2 58/2 23 70.

133 79

II. Divers.

a) Entrées de cours en blocs de scorie sur fondation en béton.
 Rue Dominion n° 10 - entrée de 8'6" x 5'6" = 44 pds.
 " " " 2 - " " 8'0" x 5'6" = 44. "
 " " " 20 - " " 7'8" x 5'6" = 41. "
 Notre-Dame " 3158 - " " 8'0" x 4'0" = 32. "
 161 pds can.
 ou 17 1/9 sq. c. @ 4.62 82 65 82 65

b) Taillage de la chaîne en pierre.
 3 entrées rue Dominion @ 0.00 3 00
 1 " " Notre-Dame @ 1.50 1 50 4 50

c) Rue Pracy - réparation au-dessus du canal d'égout:
 Rue Napoléon - 1 pièce de 21'3" x 4'0" = 85 pds
 ou 9 1/4 sq. c. @ 3.90 36 89
 4 pds de chaîne ôtée et remplacé @ 0.25 1. 37 89.

Résumé!

I. Trottoirs.
 a) nouvelles bordures 77 84.
 b) bords d'arbres 27 80.
 c) abreuvoir averse Atwater. 28 15
 d) entrées de cours 23 70. 157 49

II. Divers.
 a) entrées de cours en blocs de scorie 82 65
 b) Taillage de chaîne de pierre 4 50
 c) réparation au-dessus du canal de la rue Pracy 37 89 125 04
 Total 282 53

249

19 Dec. 95

Cité de St. Cyprien de Montreal

Réparation faite ^{en 1875} au passage de la
rue Notre Dame par M. de Boston
Valiquette, par le compte de la Cité
de remboursables par la "Montreal
Street Ry Company."

Passage asphaltique avec béton -
Réparation de ~~degrés~~ ^{canalis}
au passage de la rue Notre Dame
par la pose de ^{surpavés, rails d'arçonnage,}
~~réparations diversés à la voie, etc -~~
~~de la rue de Hammaray.~~

1^{re} Rue Dominion

1 pièce de 7x20 = 140 pds can

1 " de 10x34 = 340 " "

2^e Vis à vis le n^o 3267.

7 pièces de 50'0"x90" = 450 " "

3^e coin de l'Av. Atwater

1 pièce de 20x45 = 900. " "

1820. " "

874 31

ou 203 1/3 sq car.

@ 4.30

861 43

N.B. Lettre basé sur la ^{convention} ~~convention~~ faite
entre M. de Boston Valiquette, la "Montreal Street
Railway Co et la Corporation de la Cité de St. Cyprien
de Montreal le 7 Juillet 1894

Montreal 19 Dec. 1895

Ingénieur de la Cité de St. C. de M.

248



Commissaire du Greffier de la Cité.

St. Cunigonde 24 Dec. 1895

J. B. Vanier, Sec.
Montreal

Monsieur,

Je suis chargé par le conseil de notre cité, de vous prier de bien vouloir venir, le plus tôt possible, et conjointement avec M. M. J. Bastien & Brennan, pour inspecter, pendant que la chose est possible, les travaux de réparations portés au compte de la Montreal Water & Power Co. et dont une partie est contestée par elle.

Veillez nous faire connaître le jour et l'heure qui vous conviendront le mieux et vous obligerez

Votre tout dévoué,

Chs. Fortin

258

Montréal, 24 Decemb. 95.

A son Honneur le Maire et à
Messieurs les Echevins de la Cité de
Ste Cunégonde de Montréal.

Messieurs,

J'ai l'honneur de faire rapport que le coût fiscal
des travaux d'égout des rues Souvenir et Sacrifice,
à répartir sur les propriétés de chaque côté des
dites rues, est de \$1585.⁰⁰ frais d'ingénieur et de répartition
compris.

Vous trouverez ci-jointes, avec un état détaillé du
coût, un tableau complet de répartition, ainsi qu'un plan
justificatif.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs,
Votre obéissant serviteur,

(Signé) J. Emile Hamer,
Ing. Cité de Ste Cunégonde de M.

236

Cité de St. Côme de Montréal.

Répartition du coût de l'égout des rues Souvenir,
Pacifique et prolongement.

Contrat Nouau et Parker - 1895.

190 yds. d'égout en briques de 3x2, terminant contrat	1462	50
190 " de cradles @ 1.25	237	50
7 yds d'égout en briques de 3x2, pour relier à l'égout de l'Arrière Pacifique. Cité de Montréal, la partie est de la rue Souvenir.	@ 10 ⁰⁰	70 00
1 puisard additionnel @ 50 ⁰⁰	50	00
5 pieds de cheminée en briques, sur la propriété du C.P.R. @ 2 ⁰⁰	10	00
1 nouveau couvercle en pierre, muni d'un grillage @ 6 ⁰⁰	6	00
Honoraires de l'Ingénieur.	91	80
total	1927	80

A déduire: 6 puisards privés et un puisard additionnel @ 60 ⁰⁰	350	00
Montant total à répartir rest	\$ 1577	80

A ajouter:		
frai de préparation de la répartition		8 00
Montant total à répartir.	1585	80

sur. 931 ps. 6 paces de front de lots
de servis par l'égout
à 1.70 1/2 par pied de front
comme répartition.

Montréal, 24 Dec 95

Prépare' par.

235- Ing de la Cité de St. Côme de Montréal.

Cité de Ste. Cunégonde de Montréal

Répartition du coût de l'égoût des rues Saint-Jacques et Pacifique

Noms des Propriétaires de la Rue.	Nombres du Cadastre		Pieds	Toises	mesure anglaise	Coût du court pour-foie de front	Coût total de la Répartition pour	Chacun des lots
	Nombres particuliers	N° de la subdivision						
<i>Rue St-Jacques - côté nord.</i>								
La Cie du chemin de fer du Pacifique canadien	386	202	38	0		1.81 1/2	68	97
" " " "	"	203	24	0		"	43	56
" " " "	"	204	24	0		"	43	56
" " " "	"	205	24	0		"	43	56
" " " "	"	206	24	0		"	43	56
" " " "	"	207	24	0		"	43	56
" " " "	"	208	24	0		"	43	56
" " " "	"	209	24	0		"	43	56
" " " "	"	210	24	0		"	43	56
" " " "	"	211	24	0		"	43	56
" " " "	"	212	24	0		"	43	56
" " " "	"	213	23	0		"	42	65
<i>côté Sud</i>								
La Cie du chemin de fer du Pacifique canadien	"	185	51	6		"	93	47
" " " "	"	186	24	0		"	43	56
" " " "	"	187	24	0		"	43	56
" " " "	"	188	24	0		"	43	56
" " " "	"	189	24	0		"	43	56
" " " "	"	190	24	0		"	43	56
" " " "	"	191	24	0		"	43	56
" " " "	"	192	24	0		"	43	56
" " " "	"	193	24	0		"	43	56
" " " "	"	194	22	0		"	39	93
James Kowley	"	200	25	3		"	45	92
James Kowley	"	199	5	0		"	9	07
<i>Wenue Pacifique - côté est</i>								
La Cie du chemin de fer du Pacif. canadien	"	200	131	2		"	248	97
234			728' 5"					
<i>Arrester.</i>								

P49/A2,5

2 4 6 8

Répartition des lots sur l'avenue et Pacific.

Noms des Propriétaires de la Rue

Numéros de Cadastre

Front des lots en mètres

Surface du lot en mètres carrés

Report.

Noms des Propriétaires de la Rue	Numéros de Cadastre	Front des lots en mètres	Surface du lot en mètres carrés
Avenue Pacific - côté ouest.			
La Cie du chemin de fer du Pacif. Can.	386 194	113 0	1.81 1/2 205 09
" " " " " "	" 181	32 9	" 59 44
Longueur totale en mètres de front		874 2	

Montréal, 24 Decemb. 95
 préparé par
 (Signé) Emile Vanier.
 Ingénieur en chef de la Ville de Montréal.

233

Cité de Ste. Cunégonde.

Répartition du coût de l'égout

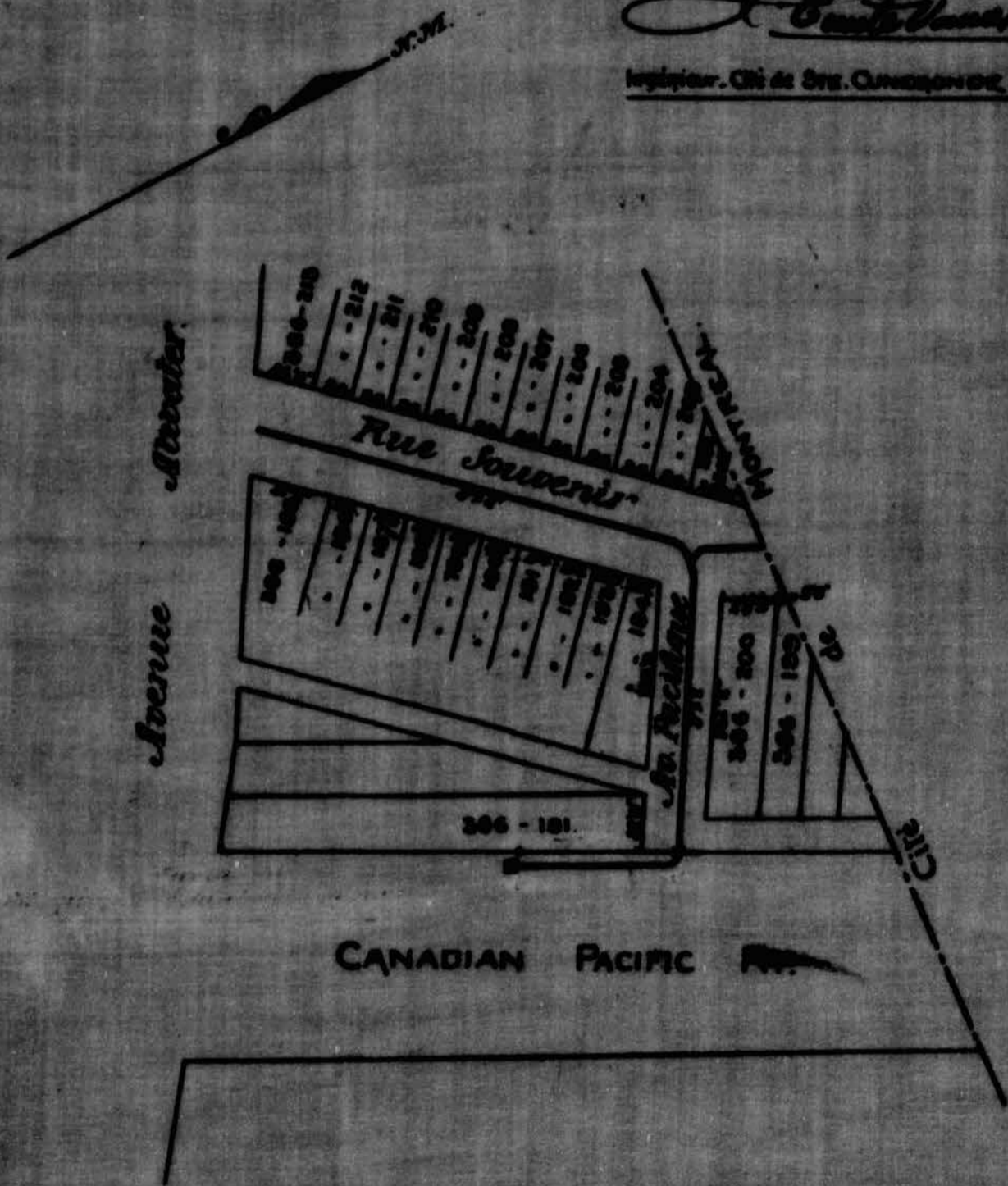
des RUES SOUVENIR, PACIFIQUE et princif.

Montreal, 26 Dec. 1899.

PREPARE PAR:

J. B. [Signature]

Ingénieur. Cité de Ste. CUNÉGONDE de M.



Echelle: 100 pieds sur papier.

232

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

Montreal February 21st 1896

J. C. Cunningham Esq
Chief Engineer & Treasurer of
the Montreal Street Ry. Co.
City

Dear Sir,

I have been directed by the Council of
the Corporation of the City of Montreal
to send you herewith a copy of Bachelon & Valiquette's
account for ^{the} repairs made to street paving in 1895
and chargeable to your Co.

I am, Dear Sir,

Yours truly,

J. Georges Vanier
Chief of City of St. C. of M.

260

Repairs to St Cyprien asphalt street paving
in 1895
and chargeable to the "Montreal St. Ry. Co."

N.B. - These repairs comprise concreting and asphaltting
and were made after changes brought in the laying
out of new switches, bringing up sunken tracks
at Atwater Avenue.

Notre Dame Street.

at Dominion St

New asphalt	7'0" x 20'0"	=	140 sq. ft.
"	10'0" x 34'0"	=	340 " "
Opposite St. n. 3267	9'0" x 50'0"	=	450 " "
at Atwater Av.	21'0" x 45'0"	=	900 " "
Total			1830 sq. ft. or
203 1/2 sq. yds		@ \$4.30 ⁰⁰	= \$874.31 ⁰⁰

Montreal, February 21st 1896.

(signed) J. Emile Vanier
Chief Engineer City of St. Cyprien.

259

22 finis

C. F. Salin, Cor
Ingénieur de la Cité de
St. Cyprien de Montréal,

Sur Monsieur,

Demandant suite à la demande que vous
m'avez adressé récemment, j'ai l'honneur
de vous informer que j'envoie, ce jour, à la
Municipalité & aux Co's et à la Municipalité
leurs comptes respectifs pour les
réparations de ponts qu'ils ont à payer pour
1894. La Municipalité & aux Co's n'a aucun
compte à payer, en fait de réparations, pour
l'année 1894.

Très bien dévoué,
C. F. Salin

Ingénieur de la Cité de St. Cyprien

Travaux faits par M^{rs} Bastien & Baliquette
pour la Montreal Water & Power Co.

✓ 3222	Notre Dame	Grottoir	4"3 X 4"9.
✓ 3158 1/2	"	"	5 X 4 ✓
✓ 3011	"	"	4 X 5 ✓
✓ 198	Delisle	Rue	6 X 7 ✓
✓ 227	"	Grottoir	6 X 3 ✓
✓ 100	Quésnel	" impie	3 X 6 1/2 ✓
✓ 184	"	Rue	6 X 4 ✓
✓ 510	St-Antoine	"	8 X 5 1/2 ✓
✓ 100	Vinet	"	10 X 12 1/2 ✓
✓ 90	"	"	7 X 4 ✓
✓ 10	Dominion	"	14 X 4 ✓
✓ 18	"	"	15 X 4 1/2 ✓
✓ "	"	Grottoir	5"3 X 3 ✓
✓ 325	Richelieu	"	4 X 6 ✓
✓ 254	"	"	3"3 X 5 ✓
✓	Com Albert & Atwater	Rue	5 1/2 X 3 ✓
✓	"	"	8"9 X 14 ✓
x ✓	Albert. Davidson	"	3 1/2 X 8"9 ✓
✓	"	Grottoir	6 1/2 X 3 1/2 ✓
✓ 617	Albert	Rue	11 X 6 ✓
✓ 47	Napoleon	"	8 X 9 ✓
✓ 758	Albert	Grottoir	6 X 2 1/2 ✓

Justifié correct.

A. Goderre

262

Montreal February 21st 1876

Alben Carruth Dog
Secretary
Montreal Water & Sewer Co.
City

Dear Sir,

I beg to send to you herewith, a copy of the ~~account of your company~~ the request of the City Clerk of the City of Montreal, a copy of the ^{particulars} account for repairs made in 1875 to paving and sidewalks, brought by ~~me~~ ^{me} by your Company for use to reach ^{the} ~~the~~ system of ^{water pipes} ~~the~~ ^{the} whole, ^{as to quantity} has already been verified by one of your employees, the Codere, of which I hold the Certificate.

Yours truly,
J. Guite Vanier
Chief Engineer, City of Montreal

266

City of Montreal

Repairs made to ^{asphalt} street paving and asphalt sidewalks in 1895 and chargeable to the Montreal Water Works Co.
1st Street Paving

Vinet Street

Opposite Street Number 100 - Repair to street paving over service trench
 12'6" x 10'0" = 13 1/2 sq. yds. @ 42¢ = 5.67
 " Bank offices — do — do — do — do
 7'0" x 4'0" = 3 1/2 sq. yds @ " = 1.48

Dominion Street

Opposite Street Number 18 — do — do — do — do
 15'0" x 4'6" = 7 1/2 sq. yds @ " = 3.15
 " " " 10' do — do — do — do
 14'0" x 4'0" = 6 1/2 sq. yds @ " = 2.73

Napoleon Street

Opposite Street Number 17. do — do — do — do
 8'0" x 9'0" = 8 sq. yds @ " = 3.36

Delisle Street

Opposite Street Number 198 do — do — do — do
 6'0" x 7'0" = 4 1/4 sq. yds @ " = 1.89

Albert Street

Opposite Street Number 619, do — do — do — do
 11'0" x 6'0" = 7 1/2 sq. yds @ " = 3.15
 at Davidson's do — do — do — do
 8'9" x 3'6" = 3 1/4 sq. yds @ " = 1.40
 at Alouette ave. do — do — do — do
 at Courant 8'9" x 14'0" = 12 1/2 sq. yds @ " = 5.25
 5'6" x 2'0" = 1 1/2 sq. yds @ " = 0.63

Queens Street

Opposite Street Number 187 — do — do — do — do
 6'0" x 4'0" = 2 1/2 sq. yds @ " = 1.05

265

Station
in 1875

St. Antoine Street

opposite sheet number 510 - do - do - do - do
8'0" x 5'6" = 4 ⁵/₉ sq. yds @ = 121.02

2nd Sidewalks ^{total}

Donnemin Street

opposite sheet number 18 - repair to permanent sidewalk.
5'3" x 3'0" = 1 ³/₄ sq. yds @ 2.58 ¹/₂ = 4.52

Notre Dame Street

opposite sheet number 300, do - do - do - do
5'0" x 4'0" = 2 ²/₉ sq. yds @ 4 = 5.75
" " " 358 ¹/₂, do - do - do - do
5'0" x 4'0" = 2 ²/₉ sq. yds @ 4 = 5.75
" " " 3222, do - do - do - do
4'3" x 4'9" = 2 ¹/₄ sq. yds @ 4 = 5.81

Richelieu Street

opposite sheet number 325, do - do - do - do -
4'0" x 6'0" = 2 ²/₃ sq. yds @ 4 = 6.59
" " " 254, do - do - do - do
3'3" x 5'0" = 1 ³/₄ sq. yds @ 4 = 4.52

Delisle Street

opposite sheet number 227, do - do - do - do
6'0" x 3'0" = 2 sq. yds @ 4 = 5.97

Alber Street

at Maridom's, do - do - do - do
6'6" x 3'6" = 2 ¹/₂ sq. yds @ 4 = 6.46
at No. 758 do - do - do - do
6'0" x 2'6" = 1 ¹/₂ sq. yds @ 4 = 4.24
3rd Block paving opposite yard entrance ^{total} 07.18

Rue de la Paix Street

opposite sheet 1200, 8'6" x 3'0" = 2 ¹/₂ sq. yds @ 4 = 10.02
~~total~~ 12.02

264

Resumé for 1895

Reparations ^{asphalt} street paving	_____	= \$ 303.69
" " asphalt sidewalks	_____	= 49.18
" " block paving sidewalks	_____	= 10.02
Grand total		<u>\$ 362.89</u>

Certified to be a true copy of the account sent to the
 Council 19th Dec. 1895 and representing work done
 and charged to Corporation of Montreal by Bouché & Valiquette.
 Montreal February 21st 1896.

J. Louis Vanier
 Chief Engineer City of Montreal



263

Montréal, 29 Avril 1896

A son Honneur le Maire et
Messieurs les Echevins de la Cité de
La Couronne de Montréal

Messieurs,

En conformité à la demande qui m'a été
faite il y a q. q. jours, par son Honneur le
Maire et Messieurs les Echevins de votre Cité, j'en fait
l'examen de la propriété Libercens N. cad. 906, et
située sur la rue Delisle, côté nord, un peu à l'ouest
de la rue Wood.

L'examen de cette propriété étant très fait, comme
vous le savez, par le fait qu'une réclamation pour
dommages vous avait été envoyée par M. de Libercens,
réclamation en dommages basés sur parait-il, sur un
changement de niveau appliqué au trottoir en face
la maison en litige.

J'en prépare pour explicat plus complète, un
plan d'élévation du rez de chaussée de la maison
Libercens ainsi que de ceux des maisons voisines
de chaque côté. Ce plan fait d'après des mesurages
très précis, montre tous les détails des fondations
de ces maisons, au niveau du trottoir ancien,
de même qu'au niv. du trottoir actuel. J'en fait
une distinction particulièrement à l'endroit des
solages communs qui sont toujours enterrés
et au fait de enfoncer en pierre à corps ou en

269

frons taillées qui se trouvent, de la maison
bien constante, imm^{te} au-dessus du trottoir
Ainsi, M. N., vous voyez que le cordon de
frons taillées qui supporte le lambrinais de
brique de la maison lib. est étalé même
entièrement par l'ancien trottoir de bois qui était
en usage avant le trottoir d'asphalte d'aujourd'hui.
Un des 2 soupis de cave était aussi caché
pour une partie de sa hauteur par l'ancien
trottoir en question, tandis que l'entrée
du 2^e soupis était aussi obturée en
partie par ce même anc. trottoir.
Au passage de cour de la maison Libercens,
le cordon de frons en litige était autrefois presque
entièrement couvert par le trottoir de bois;
aujourd'hui, le trottoir d'asphalte est plus élevé
que l'ancien à ce même endroit de $3\frac{1}{2}$ pouces.
Dans la loge ouest de la prop. Libercens,
l'anc. trottoir couvrait partiellement le cordon de
frons taillées, et le nouveau trottoir d'aujourd'hui couvre
encore partiellement le cordon, mais il est vrai
sur une plus grande hauteur qu'autrefois, mais
vous admettez bien avec moi que l'effacement
de tout le cordon de frons de dalle de cette
maison n'est pas plus mauvaise qu'à
l'époque du trottoir de bois. D'un autre côté
on a donné aux soupis de cave de
cette maison, au moyen des échanc. ordi.
pratiqués de le trottoir d'asphalte la même
capacité de ventilation qu'il a autrefois
originellement.

268

Et desirer que l'attention sur
 la pont actuelle des prop. Labelle et Bétair
 situés de chaque côté de la prop. Libercens
 Le solage & composes de ces 2 prop. ont en de plus
 des cordons de pierres à bons et piens de taille
 respectivement, et ont en partie à découvrir
 comme le montre le plan ci-joint, ^{en partie}
 du côté de la propriété Bétair; aujourd'hui,
 le nouveau trot. d'asphalte affleure
 pratiqué à dessous des piens, taillés des 2
 propriétés Bétair et Labelle, c'est-à-d, que
 ces 2 propriétés au point de vue de l'appa-
 rence que doivent avoir des fondations de
 maisons, terminées de pierres d'ornementation
 se trouvent ds des conditions la plus favorable
 possible

Comme se fait-il que la maison Libercens
 bâtie en même temps que les 2 autres, et a pris le
 revêtement d'obus, ait un cordon à piens
 de taille, qui a été de tout temps pour
 la plus grande partie, cachée par le trottoir
 en usage, serait après difficile ^{à admettre} autrement
 qu'en empruntant à bon droit je crois, au
 constructeur un moyen de piétement ou
 l'impossibilité de faire une dépense suffi-
 sante à mettre au niveau des
 voisins.

Ainsi, Mecke piens d'ornementation que dans
 le cas qui nous occupe, il ne peut y
 avoir sujet à réclamation en dommages
 contre la Corporation et l'Etat. S'it

267

GRANVILLE C. CUNINGHAM.
MANAGER & CHIEF ENGINEER.

Montreal Street Railway Co.

Montreal. 30 APRIL 1896.

J.E.VANIER Esq., C.E.,
Imperial Building,
CITY.

DEAR SIR:-

Replying to yours of April 30th., I beg to say that I will be glad to meet you and the Road Committee of Ste.Cunégonde on Monday afternoon next, at 3.00 P.M., if that hour is suitable to you.

Yours truly,

Granville C. Cunningham

Manager & Chief Engineer.

Ste Cunégonde

271

P49/A2,5

8

4

1

2

3

4

5

6

7

8

April 6

Graeme C. Cunningham Esq.
Manager & Chief Engineer,
Montreal Street Ry.

Dear Sir:

Would it be convenient for you to meet one
& Road Committee of the City of Montreal
on Monday next, May 4th 1896, at their Town Hall, cor-
ner of St. Jacques & Richelieu, to settle the account of repairs
to the asphalt pavement that the Corporation of the
above City has against you.

If you can arrange for such an engage-
ment please let me know, stating the hour
that would suit you best.

Yours truly
J. J. J. J.

273

GRANVILLE C. CUNNINGHAM,
MANAGER & CHIEF ENGINEER.

Montreal Street Railway Co.

Montreal. 2nd. MAY, 1896.

J. EMILE VANIER Esq., C.E.,

Imperial Building, CITY.)

DEAR SIR:-

I am very sorry that I have to go to New York on Sunday night on important business and will, therefore, be prevented from meeting your Committee on Monday afternoon. I will return to Montreal probably on Wednesday morning, and will arrange to meet with you some time after that if this can be done.

Apologizing for this change in our arrangements, I remain,

Yours truly,

Granville C. Cunningham
Manager & Chief Engineer.

*Além
paraph*

270

P49/A2,5

1

2

3

4

5

6

7

8

Montréal, 4 Mai 1896

A. Valiquette, Esc.

Contracteur

616. St Denis.

cher Monsieur,

Je vous serais très obligé de bien vouloir passer
à mon Bureau mercredi prochain à 9 heures ^{à 11 h. p.m.} pour
nous rendre à St Cunegonde, avec un représentant
de la Montreal Water & Power Co, et y régler la
question du compte du ~~travail~~ de réparation
au passage et aux trottoirs en asphalte que
vous avez effectués en 1895 dans la Cité
de Montréal. St Cunegonde

Votre dévoué,

Ing de la Cité de St Cunegonde
de Montréal

274

7 mai 6

M. J. L. L. L.
Greffier de la Cour
de la Capitale.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser par l'intermédiaire de M. l'Inspecteur
Général des Contributions Directes en Chef de la "Municipalité", votre copie
de l'acte de vente, à l'heure présente, l'acte de vente est prêt pour le dépôt
auprès de la Direction des Contributions Directes. Il y a quelques
jours seulement, je vous en ferais parvenir.

Veuillez agréer,
M. J. L. L. L.,
notaire.

M. J. L. L. L. - Cette lettre, que M. l'Inspecteur a adressée, était datée de ce jour
après un télégramme parvenu de M. l'Inspecteur Général
de la Capitale de faire le vendredi, vers de la Capitale, à
8 heures a.m. - J'espère que M. l'Inspecteur, qui sera absent
aujourd'hui, acceptera cette heure venant, car il est
difficile de disposer du temps de M. l'Inspecteur
notaire.

275

DIRECT WESTERN UNION WIRE IN OUR OFFICE.

F. C. AUSTIN



MANUFACTURERS OF THE
 NEW ERA R R BUILDER,
 NEW ERA WAGON ROAD GRADER,
 NEW ERA WAGON LOADER,
 NEW ERA DITCHING MACHINE,
 AUSTIN REVERSIBLE ROAD MACHINE,
 EARTH HANDLING MACHINERY,
 WHEEL DRAG SCRAPERS & PLOW'S,
 AUSTIN DUMP WAGON,
 ROCK & ORE CRUSHERS,
 REVERSIBLE ROAD ROLLER,
 STEEL BRIDGES,
 STREET SWEEPERS,
 PATROL OR GARBAGE CARTS.

WE ARE THE LARGEST MFRS &
 CONTROL THE MOST VALUABLE
 PATENTS IN THE LINE OF WELL &
 PROSPECTING MACHINERY IN
 THE WORLD FOR THE PURPOSE OF
 BORING FOR WATER, COAL, OIL
 OR GAS.

SUCCESSORS TO
 CHICAGO TRUNK & WHEEL WORKS
 & THE NEW ERA MFG CO.

G.B.S.

OUR LEADING GOODS ARE PROTECTED BY NEARLY TWO HUNDRED PATENTS, EMBRACING EVERY COUNTRY OF IMPORTANCE IN THE WORLD.

CON CARPENTER ST. & CARROLL AVE.

Chicago, Ill., U.S.A.

May 16th, 1896.

Mr. J. H. Vanier,
 Montreal, Canada.

Dear Sir:-

We had some correspondence with you last season with reference to the purchase of a street sweeper, and desire to know what the outlook is this year for selling you a machine. We are still willing, as we always have been, to send you one of our Improved Steel Sweepers on trial, and if it fails to the work as we recommend, we will take it away, without any expense to you.

Now, if you are in the market for a sweeper, or any other municipal machinery, we would be very much pleased to submit prices, etc.

We would thank you for an early reply, and any information given, will be gratefully received.

Yours very truly,

F. C. Austin Mfg Co

276

P49/A2,5

4 1 2 3 4 5 6 7 8

[The main body of the document is almost entirely obscured by heavy black redaction marks, rendering the original text illegible.]

277

P49/A2,5



St. Cuvilly

12. 12. 1874
Chap. 12

Handwritten text, likely a letter or report, containing several lines of cursive script. The text is mostly illegible due to the image quality and fading.

St. Cuvilly
Chap. 12

Handwritten text at the bottom of the page, possibly a signature or a concluding note.

277

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

2 juillet

Copie de ce qui
renvoie à 7.13. le
1er juillet 1896

1896

Ordné des 29 & 30
Juin 96
avec... M. B. G., Leach, & Co
J. Verrier

Réparation à faire sur pavés et
sur trottoir en asphalte de
Ste Cécile

Localité	Nature du travail à faire,	Pour le compte de
Rue Lévesque, coin nord est de la St. Cécile	A refaire asphalte à l'entrée du puits	Bontin Valiquet
Rue Williams coin sud-ouest de St. Cécile	A refaire asphalte à l'entrée du puits	Bontin Valiquet
Expériences avec la boue chaussée en trottoir	A refaire bitum. & asphalte à l'endroit de deux bornes de poteaux d'une clôture que les Rollings avaient placés	M. B. G.
au N° 29 coin Sud-ouest de St. Cécile	Réparer trottoir autour de poteau nouveau de lumière électrique 2(1'6" x 1'6")	Bontin Valiquet ?
coin - coin chez F. R. Rocher, charbonnier coin Sud-ouest de St. Cécile	Do — Do 2(2'0" x 1'0") Do	Do
Rue Tracy	Rien à faire	—
Rue Desrochers	Relève asphalte du parage de la rue au-dessus de la tranchée de l'épave, à par tir du "marché" à aller à la maison	B. G.
do - do -	Refaire entrée puits au coin nord est de St. Cécile & Desrochers	B. G.
do - N° 117	Réparer dans trottoir coupe du service d'eau 5'5" x 4'8"	M. B. G.
à l'angle N° 95 au N° 133 1/2	Recurer 4 bords d'arbres — 2'0" x 2'0" " 1 " " 2'0" x 2'0"	Compagnie

Plé Cunegunde
réparations 1896

Rue Vieux

<u>Localité</u>	<u>Volumes de travail à faire.</u>	<u>Donner le compte</u>
N ^o 53 & 55	Repar dans trottoir coupe de service d'eau 5'0" x 3'6"	M. W. P. Co
N ^o 47	do - do - do - do 4'8" x 5'0"	M. W. P. Co
N ^o 42, 44, 46. Coi N. O. rue William	Reparer trottoir le long de ruisseau ^{42'0" x 0'9"} aussi le long de clôture de la propriété passant l'encroisement Nord-Ouest des rues Vieux & William 69'0" x 0'9"	Compagnie do
Voie à réparer, de la propriété coi N. O. rue Vieux & William	Reparer coupe de service d'eau dans trottoir, 4'0" x 3'0"	M. W. P. Co
Coi S. E. Note le rue	Reparer coupe service d'eau dans trot- toir, = 4'0" x 5'0"	do
coi N ^o 71	do - do - do - do 5'0" x 3'9"	do
" " "	Reparer paroi rue à coupe service d'eau 7'5" x 4'4"	do -
" " "	Trottoir à réparer le long de ruisseau ^{32'0" x 0'6"}	Compagnie.
Coi ouest entre Desautels & St-Antoine -	Reparer trottoir autour ^{de} nouveaux poteaux d'éclairage 3(2'0" x 1'0")	Compagnie W. P. Co
coi S. O. St-Antoine	Reparer trottoir autour poteaux téléphoniques ^{7'0" x 1'0"}	M. W. P. Co.
Entre St-Jacques & St-Nicolas	à réparer dépression dans pavé au centre de la rue	B. P.
N ^o 137 & 139.	Recouvrir bords d'arbres ^{2'6" x 2'6"} dans le trottoir.	Compagnie.
N ^o 159	Reparer coupe d'eau dans trottoir 5'0" x 4'0"	M. W. P. Co
abreuvoir au pavé 285'	Reparer paroi le long de la bordure	B. P.

rep. ³ Ste Cu
1896

Localité

Nature du travail à faire

Pour le Compte de

Rue Napoléon

Coin S. E. me
Richelieu
N° 262
Cote N. E. de Richelieu

Refaire toiture fuyant -
Reparer le trottoir le long de la ^{parce prise en compte? 17'0" x 6" + 2'0" x 2'} ~~main tenance~~
Brancher dans trottoir deux autres plots cath

Passage coin de l'avenue
entre N. 10. & Richelieu

Gas.
Reparer passage trottoir autour ^{2 (9'6" + 1'6")} nouveaux
plots en bois à anciens emplacement de

Cote N. E. de Richelieu

ces plots. (reparation déjà faite au Cercueil)
2 troncs de plots à réparer dans trottoir
^{2 (2'0" x 2'0")}

Rue Richelieu

Nos. 349 & 351
" 350

Reparer la pente de la maison à ris fuyant

" "

" " " " " à coupe d'eau
8'4" x 4'8" + 7'0" x 4'6" M. W. S. Co.

" 139

Reparer trottoir à coupe d'eau -
4'0" x 5'6" do

" 251

Reparer coupe d'eau dans trottoir
5'6" x 3'10" do

" 343

Remplacer bois d'arbre dans trottoir ^{2'6" x 2'6"}
Reparer coupe d'eau dans trottoir

" 328

5'5" x 4'2" M. W. S. Co.

do - do - do
7'0" x 4'0" do

284

4
Pls Cu. réparation
1896

Localité

Inventaire à faire

Pour le compte de

Rue Notre Dame

de Alvère à Felpé

Reparer parape le long du haut way
sur aut incluttes détaillées si été données
intérieurement sur les lieux

398

de 3247 à 3248

Reparer l'entree le long du mur au salaf de
maison — 12'0" x 1'0" + 10'6" x 1'6" + 3'6" x 1'0"
+ 6'0" x 2'2" + 6'2" x 2'9"

Couffette

si on a com N.E de
Dominion

Reparer dans parape coupe d'eau
7'4" x 5'0"

no. 1487.C

no 3041
cité

a repare parape si et sud de
cité si ce n'est pas coupe fraiche
de la Couronne par Co. fait in ma.

pas fait? 90
en 96
no. 1487.C

no 3015
à l'ouest, etc

De l'entree de l'entree parape de la ma.
4'9" x 4'6"
do — do — do —

no 3011 à Felpé

Coupe descendue de la Couronne — c'est parape
sur a cela et demande Co.

Rue Dominion

Ente de l'entree de l'entree
no 26.

Coupe coupe d'eau fraiche, a repare
en 1897 — repare en 96 (c'est pas)

pas fait.
no. 1487.C.

Alvère Dominion

no 66 —

a repare coupe d'eau dans parape ma.
8'4" x 4'0" + 7'6" x 3'9"

no. 1487.C.

283

5
 Ste. Ca. rep.
 1896

Localité

Travaux à faire.

ou le compte de

Rue Alwater

Coin N.E. Redekin	à repaver jusqu'au long bordure jusqu'à l'abreuvoir -	B 20.
N ^o 117 chemin coté de l'hopital N.E.	à repaver dans trottoirs sous poteaux & télégraphes des marchands 2 (1'6" x 1'6")	Ce. Télégraphes des marchands.
Coin N.E. Notre Dame	Repaver jusqu'au long bordure	B 20.
Ruelle entre Ouesch & Courch	Remplir à nouveau 2 gros joints dans la bordure de pierre	B 20.
Entrée arrière hopital	Travaux si Corporation Canadienne a fait dans trottoirs en face ruelle pour arriver dans cour del'hopital -	par fait en 96

Rue Albert

N ^o 695 -	remuer bits d'auhe dans trottoirs	Opération
" 715 -	repaver jusqu'à 3'8" dans trottoirs jusqu'à 9'4" x 4'10"	M. J. P. C.
" 720	do do do	do
" 733	do do do 9'8" x 4'2"	do
pres 730	do do do 8'0" x 4'5"	do
au N ^o 730	do do do 8'6" x 4'7"	do
N ^o 754	Repaver jusqu'à 1'0" dans trottoirs au front bonne fontaine 1'0" x 2'0"	do
En face Hopital	do do dans trottoirs 5'6" x 3'9"	do
282	ancien asphalte des trottoirs en mauvais état, rien si Corp. autres voudra remuer cela et aussi rien si trottoirs asphalte plus joints jusqu'à faire nouvelle sur terrain près del'hopital.	?
" " "	3 coupes de la au chevement d'après repaver jusqu'à 3'4" dans trottoirs 3'4" x 3'4"	Opération

6
 réparations
 1896

<u>Localité</u>	<u>Travail à faire</u>	<u>Pour le compte de</u>
<u>Rue Delisle</u>		
N ^o 241	✓ Reparer l'écou d'ombre dans trottoir	2'6" x 2'6" Cignone
" 241 1/2	✓ " parer sur le long bordure	B.S.P.
curi N.O. Vuesch	✓ do — do — do —	
N ^o 198 + 200	✓ reparer depression parer ceinte rue	B.S.P.
N ^o 196	✓ " coupe d'eau trottoir 5'6" x 4'0"	M. G. P. C.
N ^o 194	✓ do — do — do 6'4" x 3'6"	do
" do	✓ reparer parer sur la coupe d'eau -	
	✓ 9'6" x 4'2" + 8'9" x 5'5"	do
N ^o 127	✓ reparer coupe d'eau trottoir 5'6" x 4'5"	do

<u>Localité</u>	<u>Travail à faire</u>	<u>Pour le compte de</u>
<u>Rue de Jacques</u>		
la descente à l'ambulance	✓ Reparer parer le long du trottoir	do - do
N ^o 1579	✓ reparer coupe d'eau dans parer sur	14' 10" x 5'6" M. G. P. C.
" 1572	✓ reparer trottoir de parer sur	B.S.P.
" 1581	✓ " " " "	do
" 1565 1/2	✓ " parer le long bordure	do
" 1556	✓ " coupe d'eau dans trottoir 7'5" x 5'0"	M. G. P. C.
" 1548	✓ do — do — do 7'3" x 4'3"	do
" "	✓ " parer et coupe d'eau 8'2" x 4'5"	do
" 1478	✓ do — do — do 19'3" x 3'0"	do
" 1474	✓ do — do — do 6'6" x 5'0"	do
" 1464	✓ do — do — do 8'6" x 6'0"	do
subit dans l'ambulance	✓ 2 poteaux à reparer dans trottoir	do

I
 Reproduction par M. C. L.
 1896

Localité

Travail à faire

Pour le compte de

Rue Quercet

- N^o 140 ✓ *antérieur 1873 ?* *Quelle année ?* *Gravelle* *urine* *Reparé* coupe d'eau dans trottoir 7'6" x 4'3" } de 10 d. l. c.
- " " ✓ do - coupe eau 4'10" x 4'2" } do
- " 154 ✓ do - coupe d'eau dans trottoir 6'5" x 3'3" } do
- antérieur 1875 & 1877* ✓ do - do - do - 4'6" x 3'3" } do
- N^o 178 ✓ *Reparé* de pavés parofe & lay chaîne, *servantes & murures de chaîne* & relever asphalté. } *13/07*
- N^o 178 ✓ *Reparé* coupe eau trottoir 4'8" x 4'8" } de 10 d. l. c.
- N^o 190 ✓ do - do - do 5'6" x 3'8" } do
- " " ✓ do - do parofe, 8'0" x 3'10" } do
- " 227 ✓ do - do - do - 4'2" x 7'6" } do
- " 196 ✓ do - coupe *Reparé* *Reparé* *Reparé* } *13/07*
- devant l'éc. rec. l'éc. 1873* N^o 216 ✓ coupe coupe parofe & lay chaîne 5'4" x 3'9" } de 10 d. l. c.
- do do ✓ coupe coupe coupe dans trottoir 1'6" x 1'6" } do

Rue de l'Autonne

- N^o 451 & 460 ✓ *Reparé* *Reparé* *Reparé* } *13/07*
- de Autonne à l'éc. *Reparé* parofe & lay chaîne } *13/07*
- vis - vis Vincent ✓ *Reparé* trottoir *Reparé* parofe 1'6" x 1'6" } *13/07*
- à l'éc. *Reparé* parofe la lay chaîne *Reparé* } *13/07*
- vis - vis Vincent ✓ *Reparé* *Reparé* *Reparé* } *13/07*

Rue Courcel

Rien à faire

280

Reçu de la somme de
de la somme de la
Cité de Montréal

~~de la somme de~~

de la somme de
de la somme de
de la somme de

[Signature]

279

P49/A2,5



Copie
15 Julien

1896

Reparation au paraf des rues
et trottoirs de la
Cité de Ste Cécile de ce quartier

Liste supplémentaire
pour le service de la Ville de Ste Cécile

Rue Albert

✓ Réparé dépression dans paraf à l'ouest
du manhole d'épuit qui se trouve entre les
rues Duch et Dominion. B.V.

Rue St-Jacques

✓ Réparé dépression dans paraf au N° 200

Rue Richelieu

✓ Réparé paraf au dessus de tranché d'épuit
entre les N° 349 et 359 qui d'ailleurs. B.V.

Rue Lévis

✓ Réparé dépression dans paraf déjà réparé
ici - à vis le N° 29. B.V.

Rue Antoine

✓ Réparé dépression paraf le long de la lan-
duse entre N° 506 au N° 512 côté sud. B.V.

Rue Vint

✓ Réparé trottoir au N° 172 au dessus
d'un ancien tranché d'épuit. B.V.

le 16
1 copie pour B.V.

278

200
Montreal Sept. 24. 1896

Chas. F. Porter Esq.

City Clerk.

At Council of Montreal

Dear Sir,

I beg to report that the estimated cost of repairing the asphalt paving of Notre Dame St, north side, said repairs being brought on by the ^{corruption over} laying of the gas main of the Gasmen Gas Co. laid at the time said paving was going on, is the following - :

Between Fulford and Dominion Sts. -

385'0" x 4'0" = 1530 sq ft. or 170 sq yds @ 39'0" = 663.00

I wish also to draw your attention to the fact that the gas main in question has also been laid from Dominion St westwards to Alwater St and that the same Co. ought to be held responsible for any repairs in the future that may have to be done on account of its ^{laying of said} ~~work~~ ^{work} done on that street gas main.

Respectfully,
Yours truly,

J. Emile Verrier
Chief Eng. City of M. C. of M.

258

Montreal, 24 Sept. 1896

City of St. Genevieve.

Paving & sidewalks to be repaired.

385 ft long
x 4 = 1540 ft
 $\frac{1540}{9} = 171.11$

Asphalt in gutters from Dominion to Fulford
on the north side of Notre Dame St. from
average width of 4 ft. and 50 ft. less in length
than the above distance (depressions etc).

Also on Notre Dame St. on south side
at Montreal Rolling Mills entrance also
further east along entrance to lane next to
property of Montreal Rolling Mills. (depressions).

Asphalt on Vinet St. opposite N° 69 Vinet
St. depression in gutter to be paved.

Es. on north east corner Blueroy,
& Vinet.

Sidewalk on south east corner of Notre
Dame and Vinet, to be raised, charge same
to proprietor Alphonse Brunet.

3.55
35.5
40.5

287

Cofne

The Montreal Gas Co.

Montreal, June 16th 1896

M. M. Dastin et Valiquette - will please repair the following cuts made in asphalt pavements by this Company.

Street	Location	Sidewalk or Roadway	Dimensions.
Notre Dame	Water intersect	Street	✓ 8'0" x 3'8"
"	"	"	✓ 6'0" x 4'0"
"	"	"	✓ 6'3" x 4'3"
"	"	"	✓ 5'5" x 3'10"
"	"	"	✓ 5'2" x 3'10"
"	N° 3307	"	✓ 5'9" x 3'5"
"	"	"	✓ 11'0" x 3'4"
"	N° 3299	"	✓ 6'0" x 3'0"
Rue Delisle	N° 194-196	"	✓ 9'10" x 3'6"
"	N° 187	"	✓ 6'0" x 3'0"
"	"	"	4'8" x 3'6"
Notre Dame	N° 3200	"	✓ 9'0" x 3'8"
St Antoine	" 506.	"	✓ 4'3'5" x 5'0"
"	"	"	✓ 4'4" x 2'6"
Vinet	Notre Dame south	"	8'8" x 3'6"
"	"	"	7'6" x 3'0"
"	"	brotoni (sidewalk)	4'5" x 12'10"
Notre Dame	N° 3190.	street	✓ 6'3" x 3'6"

(sig.) W. W. Moore
Sec.

291

The Montreal Gas Company.

Montreal, June 18th. 189 6.

J. E. Vanier Esq.
Chief Engineer.
St. Henri. P. Q.

Dear Sir.

Enclosed please find orders for repairs to asphalt paving for Messrs Bastien & Valiquette and Messrs Desormeau & Charrette, in St. Henry & St. Cunegonde. I will ask you to please fill in the location as I am not quite certain that I have got the sizes opposite the correct numbers of the streets.

Yours truly,

W. W. Moon
Secretary.

292

P49/A2,5

1 0 4

1 2 3 4 5 6 7 8

St Charles parish

Reparations made to the church
 in 1896.

<u>St Charles</u>	<u>St Charles</u>	<u>St Charles</u>
at 1896	at 1896	at 1896

<u>St Charles</u>	<u>St Charles</u>	<u>St Charles</u>
at 1896	at 1896	at 1896
at 1896	at 1896	at 1896
at 1896	at 1896	at 1896
at 1896	at 1896	at 1896
at 1896	at 1896	at 1896
at 1896	at 1896	at 1896

St Charles

St Charles

St Charles

St Charles

at 1896	at 1896	at 1896
do	do	at 1896
do	at 1896	at 1896
at 1896	do	at 1896

295

St. Charles de Paris

Relevé (annuel).

202000	202000	70-2000
- 20200	20	70-2000

Relevé

202000	202000	70-2000
- 202000	(général)	70-2000

Relevé

202000 - 202000 - 202000 -
 202000 - 202000 - 202000 -

Relevé

202000	202000	70-2000
.	.	70-2000

Relevé

Relevé

202000	202000	70-2000
- 20200	20	70-2000
- 20200	20	70-2000
202000	20	70-2000
202000	(général) 202000	70-2000
• 20200	20-	70-2000
• 202000 (annuel)	20-	70-2000

Relevé

202000	202000	70-2000
- 20200	20	70-2000
294-	20	70-2000

P49/A2,5



~~Montreal~~
1857

Registre
1857
1858
1859
1860
1861
1862
1863
1864

Registre
1865
1866
1867
1868
1869
1870
1871
1872
1873
1874

Registre
Registre

Account by the ...
29-208 June 1876

Montreal 1876
293

St Henri

July 6

La Chapelle
de la Croix

Montreal

Je soussigné, M. [illegible] (curé)
de la paroisse de la Chapelle de la Croix, prieux
de vous adresser par la présente un acte de
curatelle en vertu duquel les personnes
nommées ci-dessous ont été reconnues
comme ayant été mariées devant moi
le 22^e 6^e 1881

Monsieur [illegible] et
Madame [illegible]

[Signature]

296

P49/A2,5

1 0 8

1 2 3 4 5 6 7 8

The Montreal Gas Company.

Montreal, July 8th. 1896.

J. B. Vanier Esq. C.E.
170 St James Street.
City.

Dear Sir.

In reply to your letter of 7th inst re repairs in asphalt paving opposite 3041 Notre Dame St, North side, and 3011 North side, I beg to inform you that this Company has made no excavations at these places.

Yours truly,

W. W. Moore

Sec'y.

*repairs made
Pl. Co.
1896*

290

P49/A2,5

1 0 9

1 2 3 4 5 6 7 8

Montreal July 7th 1896

W. W. Moore Esq
Secretary of the Montreal Gas Co.
City

Dear Sir,

I beg to draw your attention that
in addition to the gas cuts ~~that~~ we have ~~mentioned~~
together at Cusqueville ~~earlier~~ sometime ago, there are
two ~~places~~ ^{places} more, on Notre Dame St. that will
have to be repaired in the paving this summer,
viz:

- 1^o - Opposite N^o 3041, north side, and
- 2^o - from N^o 2011 to Fulford St, also north side.

Both places indicate depressions in the paving
~~due~~ ^{owing} to the settling down of the cuts of
the gas main and this will have to be repaired
now as the contractors Bastien & Voliquette
have already begun repair operations.
Could we arrange to verify these two places,
omitted in our last examination and which
we not comprised in the list already estab-
lished?

To morrow would suit me, alright.

Yours truly,
J. Bevilacqua

289

Montréal 15 juillet 1896

a' par l'homme le train d'a'
en. en. les Echenis de la Cité
de la Couronne de Montréal

Messieurs,

Series, nous avons bon de me dire
ce que je dois faire réparer le pavé ^{déprimé} au-dessus de la
et l'épaisseur de ciment nouveau,

1^o Rue Saint-Jacques, de la rue William à l'extrémité
sud de la rue Saint-Jacques.

2^o Rue William, ^{autour} de la rue Saint-Jacques à l'ouest de
la rue Vaucluse pour un bout.

Le pavé à ces endroits est descendu un tant soit
peu et après les pluies l'eau se forme en ruisseaux
de la rue.

D'un autre côté on pourrait peut-être attendre l'eau
prochain pour faire ces réparations lorsque la descente
de l'asphalte au-dessus de niveau primitif sera
plus prononcée.

Al par cela au N^o 279 rue DeLois il avait été
fait un - a vis une propriété une entrée de cour en
blocs de scierie pour une indication reçue des
propriétaires et depuis on y a bâti un bloc de
maisons nouvelles et il se trouve que l'ancienne
pavage ne peut plus descendre le nouveau
pavage de cour laisse dans le bloc neuf

296 entrée

vous - Je la faite refaire à neuf ?

Une refaire ablesant honneur.

Votre très obéissant serviteur

L. Guitevaux

297

P49/A2,5

1 2 3 4 5 6 7 8

Montreal Sept. 10th 1896

Francis C. Cunningham Esq
Chief Eng. & Managing Director
Montreal St Ry.

Dear Sir,

A few weeks ago I got the asphalt
pavement along your tracks on St-Antoine
St in the City of St-Camille repaired
~~by the~~ ^{and I have just found} _{(last summer) the rails}
that all the new asphalt patches have gone
in account of the rails being sprung
loose at the joints and over the ties at these
same spots. Would you please get the tracks
in proper shape at those joints and I shall
get the repair made over again. I have
an understanding with ^{our} contractor
to that effect.

We might also arrange if possible a temporary
system of transfer on St-Antoine St. from Duval
to Alouette pending execution of new repairs
as otherwise it is next to impossible to have
a good job made.

Please advise me of your decision in
this matter as early as possible and
by so doing you will greatly oblige

Yours truly

J. Louis Vachon
Eng. City of St-Camille

299

Montreal 23 Septembre 1876

Ch. F. Poirer &
Greffier de la Cité de St. Louis de Montreal

Cher Monsieur,

En réponse à la demande que vous me faites, il y a quelques jours, je dois vous faire rapport que les réparations se font aux trottoirs en asphalte des rues Albert & Atwater et nécessaire par le fait du dépôt des matériaux constructifs de, devant l'entrée de la bâtisse de l'Oratoire, ainsi que les suivants.

Ave. Atwater

1 morceau de long de la bordure de 40'0" x 2'0" = 80 pds. g.

1 " " " " " " " 53'0" x 3'0" = 159 " "

239 pds. g.

ou 26⁵³/₁₀₀ verges carrés de surface en asphalte @ 1⁴⁰/₁₀₀ = 37.17

Rue Albert

Surface asphaltée ancienne, de la bordure de l'ave. at-

water à l'extrémité est de la bâtisse, ou ~~de~~

~~de la~~ 260'0" x 7'3" = 1885 pds. g.

ou 209⁰⁴/₁₀₀ verges carrés @ 1⁴⁰/₁₀₀ = 293.22

2 lisières de béton à faire en plus le long de la

façade de la nouvelle bâtisse, soit 70'0" x 1'0"

ou 47'0" x 2'6" ~~ou~~ 20⁵³/₁₀₀ verges carrés de

façade en sus de la surface asphaltée @ 1⁴⁰/₁₀₀ = 24.68

5% payables à l'Inspection de la Caspation

total 355.07

Grand total 372.82

Les prix sont basés sur les prix établis pour réparation de

OK/

300

parade
Crawford

Montreal, Oct 15 - 1896.

City of St. Louis -

Estimate of paving remaining to be made -
and showing plans & profiles already prepared.

✓ Alwater Ave. - from St. Antoine
to Brooks -

- 4666 Square yards of Belgian block pavement
on 6" of concrete @ \$4.20 \$19,597.20 ✓
- 2138 Pk. curbs of lamp cell
on centre of the Ave @ \$1.00 \$2,138.00 ✓
- 4035 Square yards of asphalt pavement @ \$3.55 \$15,353.75 ✓
- 2122 running feet of chain comprising
the width of the Centre of Street - @ \$1.00 2,122.00 \$39,210.95 ✓

✓ Calumet St. from St. Antoine to (C.R.R.)

- 1368 Square yard of Iowa & Belgian
block paving @ \$4.20 \$5,745.60 ✓
- 640 ft. of chain @ \$1.00 640.00 \$6,385.60 ✓

✓ Pacific Ave. -

- 342 Square yards of Belgian block
pavement @ \$4.20 \$1,436.40 ✓
- 330 ft. of chain @ \$1.00 330.00 \$1,766.40 ✓

✓ Dorchester St.

- 342 Square yards of asphalt pave-
ment @ \$3.55 \$1,214.10 ✓
- 372 ft. of curbstone @ \$1.00 372.00 \$1,586.10 ✓

✓ Souvenir St.

- 1355 Square yard of Iowa block
pavement @ \$4.20 \$5,691.00 ✓
 - 602 ft. of curbstone @ \$1.00 \$602.00 \$6,293.00 ✓
- Carried over _____ \$53,242.05 ✓

307

Brought forward - \$55242.05 ✓

Woodstock St.

171 Square yards of asphalt paving @ 353 \$607.05 ✓

220 Running feet of curbstone @ 100 220.00 ✓ \$827.05 ✓

Rue Dominion - (le Albert à St. Jacques)

433 Square yards of asphalt paving @ 353 1537.15 ✓

486 Running feet of curbstone @ 100 486.00 ✓ ~~1923.15~~

Rue Williams - (le Viot en allant vers l'est.)

918 Square yards of asphalt paving @ 353 3258.90 ✓

628 Running feet of curbstone @ 100 628.00 ✓ \$3886.90 ✓

Rue Trocy - Balance.

422 Square yards of asphalt paving @ 353 1498.10 ✓

410 Running feet of curbstone @ 100 410.00 ✓ \$1908.10 ✓

Levis St.

477 Square yards of asphalt paving @ 353 2758.35 ✓

504 Running feet of curbstone @ 100 504.00 ✓ \$3262.35 ✓

Grand Total = ~~\$67706.00~~
\$67069.60

306

Montreal, Oct. 15th 1896

— City of St. Cuneigonde —
Estimate of permanent sidewalks remaining to be done —
and of those shown on plans & profiles removed already prepared.

Atwater Ave.

— from St. Antoine to Hochelaga —

1336 Square yards of cement or brick sidewalk @ 2.50 \$ 3340.00 ✓

from Notre Dame to Canal

1281 Square yards of asphalt sidewalk @ 2.35 \$ 3010.35 ✓ \$ 6350.35 ✓

Calmet St.

283 Square yards of asphalt sidewalk @ 2.35 \$ 665.05 665.05 ✓

Pacific Ave.

130 Square yards of asphalt sidewalk @ 2.35 \$ 305.50 \$ 305.50 ✓

Dorchester St.

159 Square yards of asphalt sidewalk @ 2.35 \$ 373.65 \$ 373.65 ✓

Souvenir St.

576 Square yards of asphalt sidewalk @ 2.35 \$ 1353.60 \$ 1353.60 ✓

Woodstock St.

113 Square yards of asphalt sidewalk @ 2.35 \$ 265.55 \$ 265.55 ✓

~~Willow St.~~

Dominion St.

320 Square yards of asphalt sidewalk @ 2.35 \$ 517.00 \$ 517.00 ✓

William St.

360 Square yards of asphalt sidewalk @ 2.35 \$ 822.50 \$ 822.50 ✓

Tracy St.

187 Square yards of asphalt sidewalk @ 2.35 \$ 439.45 \$ 439.45 ✓

305 (Continued)

Brought forward.

*11092.66 ✓

Lewis St.

263 Square yards of asphalt sidewalk @ 2.30 ✓
Grand total =

*618.05 ✓
*11710.70 ✓

304

Montreal, Oct. 16th 1896.

City of St. Henri -
Estimate for paving the lanes -

Lane between William & Alvernay.

1603	Square yards of asphalt paving asphalt 1" thick and concrete	@ 2.50	4007.50 ✓
1790	ft. of 4x10 curbstone laid on concrete	@ 0.50	895.00 ✓
			<u>\$4902.50 ✓</u>

Lane between Tracy & William.

592	Square yards of asphalt paving as above	@ 2.50	1480.00 ✓
710	ft. of curbstone as above	@ 0.50	355.00 ✓
			<u>\$1835.00 ✓</u>

Lane behind Town Hall

120	Square yards of asphalt paving as above	@ 2.50	300.00 ✓
195	ft. of curbstone as above	@ 0.50	97.50 ✓
			<u>\$397.50 ✓</u>

Lane South of St. Antoine St.

1711	Square yards of asphalt paving as above	@ 2.50	4274.50 ✓
1540	ft. of curbstone as above	@ 0.50	770.00 ✓
			<u>\$5044.50 ✓</u>

Vinet Lane (Ruelle Vinet).

2192	Square yards of asphalt paving as above	@ 2.50	5480.00 ✓
2645	ft. of curbstone as above	@ 0.50	1322.50 ✓
			<u>\$6802.50 ✓</u>

Lane in prolongation of Alvernay Ave.

1622	Square yards of asphalt paving as above	@ 2.50	4055.00 ✓
1460	ft. of curbstone as above	@ 0.50	730.00 ✓
400	ft. of 12" tile sewer to drain lane @ .70		280.00 ✓
30 th	Gully	@ .50 =	52.00 ✓
	Grand total		<u>\$5115.00 ✓</u>
			\$24100

St. Cécile ~~Montreal~~

Montreal, 20 et 1896

Pavage restant à faire dans Ste. Cécile

		Canalisés
Ave. Atwater (de St. Antoine à Dorchester)	4666	ogers.
" " (de Notre Dame au Canal)	4325	"
Calumet (de St. Antoine au C.P.R.)	1368	"
Ave. Pacifique	430	"
rue Dorchester	342	"
rue Souvenir	1355	"
rue Woodstock	171	"
Dominion (de Albert à St. Jacques)	433	"
William	918	"
Tracy	422	"
Levis.	777	"

Chaine en Pierre (de 9") à poser.

Ave. Atwater (de St. Antoine à Dorchester) (pds. comant)	2138
" " (de Notre Dame au Canal)	2122
Calumet (de St. Antoine au C.P.R.)	640
Ave. Pacifique	330
Dorchester	372
Souvenir	602
Woodstock	220
Dominion (de Albert à St. Jacques)	406
William	628
Tracy	410
Levis.	504

N.B. (Les chaines à la fin des pavages
sont comprises dans les quantités ci-haut)

301

Trottoirs à faire.

Atwater (de St. Antoine à Dorchester)	rges. canées.	1336
" (" Notre Dame au Canal)		1281
Calumet (de St. Antoine au C.P.R.)		283
Pacifique		130
Dorchester		159
Louvet		576
Woodstock		113
Dominion (de Albert à St. Jacques)		220
Millieu		350
Tracy		187
Levis.		263

Plan général St. Cés. (indépendamment des canaux).

Arpentage

Partie bâtie dans rues	58500	piés
" " " ruelles	12700	piés.
<u>Partie non-bâtie</u>	19100	piés.

Inventaire - Comme Arpentage - partie non-bâtie.

St. Henri (plan général pour comparaison).

Arpentage

Partie Bâtie	110400	piés
" Non-Bâtie	60000	piés.

Inventaire - Comme partie Bâtie.

301

Montreal, 15 Oct 1896

Compt. de la Ville

City of St. Cuneigonde

Estimate of sewers remaining to be made in St. Cuneigonde - bid shown on general plan & profiles already prepared

56 2/3 fms. of brick only (3x2) @ \$3.50 \$198.33

220 C. yds. of excavation @ 0.40 \$88.00

180 refilling @ 0.15 27.00

6 Running yds. of manhole @ 6.00 36.00

2 Manhole covers laid @ 12.00 24.00

128 tile munts laid @ 0.40 51.20

140 p. of cradle laid @ 0.25 42.50

2 St. George gullies @ 50.00 100.00

80 lbs. of iron in ladders for manhole @ 0.01 400.00

or $\frac{571.03}{56 \frac{2}{3}} = 10.08$ per running yard gullies comprised

Lane 386-164

48 2/3 fms. of brick only (3x2) @ \$3.50 \$169.16

221 C. yds. of excavation @ 0.50 110.50

2 Running yds. of manhole @ 6.00 12.00

1 Manhole cover laid @ 12.00 12.00

180 C. yds. of refilling @ 0.15 27.00

109 tile munts laid @ 0.40 43.60

145 p. of cradles @ 0.25 36.25

40 lbs. of iron bars for ladders in manhole @ 0.05 2.00

or $\frac{474.51}{48 \frac{2}{3}} = 9.76$

2 St. George gullies laid @ 50.00 100.00

or $\frac{572.51}{48 \frac{2}{3}} = 10.61$ per running yard gullies comprised

Lane 386-184.

66 2/3	Running yds. of 8" tile pipe laid	@ 0.75	\$ 50.00
270	C. yds. of excavation	@ 0.50	135.00
260	" " refilling	@ 0.15	39.00
9	Running yards of manhole	@ 7.00	63.00
2	Manhole Covers	@ 12.00	24.00
80	lb. of iron bars for ladders in manhole	@ 0.05	4.00
			\$ 285.00
			\$ 315.00
	or $\frac{215.00}{66 \frac{2}{3}} = 4.73$ for running yard -		

Tracy Street. (portion remaining to be built between Napoleon & Lewis)

66 2/3	Running yds. of 8" tile pipe laid	@ 0.50	\$ 33.33
275	C. yds. of excavation	@ 0.40	110.00
275	" " refilling	@ 0.11	33.75
1 2/3	yds. of manhole	@ 6.00	10.00
1	Manhole Cover laid	@ 12.00	12.00
150	Iron bars laid	@ 0.40	60.00
200	Running ft. of cradle	@ 0.25	50.00
40	lb. of iron bars for manhole ladders	@ 0.05	2.00
2	St. George Gullap laid	@ 50.00	100.00
			\$ 611.00
	or $\frac{611.00}{66 \frac{2}{3}} = 9.17$ for running yard St. George		
	66 2/3 gullap comprised -		

309

Montreal, 1^{er} Octobre, 1896.

Ste Genevieve

Quantités pour égouts Nulle No. 386-172 - - de Longue

56 $\frac{2}{3}$ fûts courants égouts Nulle 3x2
prof. moy. 8.70
6 fûts de Manhole
2 courbes de Manholes.
128 tuyaux joints
170 pieds courants de Cradle

Notes Nulle

Nulle No. 386-164.

41 $\frac{1}{3}$ fûts courants égouts Nulle 3x2
prof. moy. 10.30
2 fûts de Manhole
1 courbe de Manhole
109 joints
145⁵ pieds courants de Cradle.

Nulle 386-184

66 $\frac{2}{3}$ fûts courants égouts gris 8"
prof. moy. 12.50
9 fûts de Manhole
2 Courbes "

Rue Tracy

66 $\frac{2}{3}$ fûts égouts Nulle 3x2
prof. moy. 9.30
1 $\frac{1}{3}$ fûts de Manhole
1 Courbes
150 joints
200 pieds courants Cradle.

306